



RAPPORT D'IMPACT 2024

TABLE DES MATIÈRES

La Monnaie royale canadienne reconnaît que ses installations sont situées sur un territoire autochtone. Les installations d'Ottawa sont situées sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinaabe. Les installations de Winnipeg sont quant à elles situées sur le territoire du Traité n° 1, territoire traditionnel des peuples Anishinaabe, Cris, Oji-Cris, Dakota et Dénés, et patrie de la Nation métisse.



Installations de la Monnaie à Ottawa et à Winnipeg



SECTION 1 | INTRODUCTION

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA MONNAIE	3
À PROPOS DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE	4
FAITS SAILLANTS SUR LA DURABILITÉ EN 2024	5

SECTION 2 | LA DURABILITÉ À LA MONNAIE

MESSAGE DE LA DIRIGEANTE PRINCIPALE DE L'IMPACT	7
SECTEURS PRIORITAIRES	8
BILAN DES CIBLES ET DU RENDEMENT DE 2024	9
CIBLES POUR 2025	10

SECTION 3 | FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

ÉMISSIONS DE CARBONE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	11
FEUILLE DE ROUTE POUR LA DÉCARBONATION	12
ACIER RECYCLÉ	13
SORTIR DES SENTIERS BATTUS	13
FAIRE LES CHOSES DIFFÉREMMENT	13

SECTION 4 | FACTEURS SOCIAUX

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION	14
RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET RÉCONCILIATION AUTHENTIQUE	15
PIÈCE DE CIRCULATION COMMÉMORATIVE CÉLÉBRANT L'INUIT NUNANGAT	15
SOUTIEN À LA SANTÉ MENTALE	16

ÉQUITÉ SALARIALE	16
UNE MONNAIE ACCESSIBLE ET INCLUSIVE	16
OFFRIR L'ACCÈS AUX PIÈCES	17

SECTION 5 | FACTEURS DE GOUVERNANCE

APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLE	18
ORIGINE – PRODUITS D'INVESTISSEMENT ^{MC}	19
L'INNOVATION AU SERVICE DU BIEN COMMUN	19
SOUTENIR L'EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE ET À PETITE ÉCHELLE DU CANADA	20
ÉTHIQUE COMMERCIALE ET CONFORMITÉ	20
CULTURE DE BONNE CONDUITE	21
RESPONSABILISATION	21
CYBERSÉCURITÉ ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	21
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	21

SECTION 6 | GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	22-35
---	-------

ANNEXE

INDICE SASB (SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD)	37-40
MESURES DU RENDEMENT ESG	41-44



SECTION 1: **INTRODUCTION**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En surveillant la gestion globale de la Monnaie royale canadienne, le Conseil d'administration fournit une orientation stratégique sur les questions prioritaires, y compris l'intégration de saines pratiques durables dans tous les aspects des activités commerciales et des activités de planification de l'entreprise. Nous avons maintenu cet engagement ferme depuis l'approbation, en 2022, du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie. Je tiens à féliciter les membres de notre Comité de régie et des candidatures pour les efforts constants qu'ils ont déployés afin de surveiller l'approche de la Monnaie à l'égard de la durabilité.

En 2024, une évaluation approfondie de la stratégie de durabilité de la Monnaie a affermi les priorités définies au moment de l'adoption du plan d'action. Le Conseil a également adhéré à l'évaluation faite par la Monnaie des risques et débouchés liés au climat dans le cadre des obligations de l'entreprise à l'égard du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

Le Conseil appuie les initiatives d'innovation continue visant les technologies et les processus, lesquelles ouvrent la voie à une gestion plus responsable tout en démontrant que la Monnaie se prépare pour l'avenir de façon judicieuse. L'innovation profite également au mandat principal de la Monnaie, soit sa raison d'être. Le perfectionnement continu du système de gestion des pièces garantit que, dans un monde où les méthodes de paiement évoluent, les pièces demeurent une option de paiement durable et inclusive, disponibles au moment et à l'endroit où elles sont nécessaires.

Le Conseil continuera de prendre en compte les facteurs de durabilité dans le processus décisionnel de la Monnaie. Ce Rapport d'impact rend compte de façon transparente des progrès réalisés par la Monnaie, documente le dévouement et les réalisations de son personnel et démontre qu'elle peut continuer à offrir une valeur au Canada et à sa population en étant à la fois rentable et durable.



Phyllis Clark | Présidente du Conseil



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA MONNAIE

Au cours de la dernière année, la Monnaie royale canadienne a réalisé des progrès importants en vue d'améliorer et de renforcer la viabilité de ses opérations en répondant de façon proactive aux nouvelles possibilités et aux nouvelles exigences. Ces progrès ont été accomplis tout en remplissant notre mandat principal consistant à produire et à distribuer les pièces de monnaie canadiennes, en livrant concurrence à l'échelle mondiale sur les marchés des produits numismatiques et des produits d'investissement et en offrant des solutions de monnayage à nos clients internationaux. Ces réalisations témoignent de l'engagement de nos équipes et des pratiques de collaboration qui permettent à la Monnaie de s'adapter à un contexte externe qui évolue rapidement. À mesure que la technologie continue de transformer l'univers des paiements, la Monnaie reste déterminée à rendre les pièces disponibles au moment et à l'endroit où elles sont nécessaires, afin que l'ensemble de la population canadienne puisse avoir accès à un mode de paiement sans frais et inclusif qui lui permet de participer au commerce quotidien.

En 2024, la Monnaie a publié son premier rapport en vertu de la nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. La Monnaie s'est engagée à prévenir et à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement grâce à des politiques et à des programmes solides, comme son Programme d'approvisionnement et de fabrication de métaux éthiques et son nouveau Code de conduite des fournisseurs. Notre gouvernance d'entreprise est également soutenue par l'innovation technologique, tel que le démontre le lancement de la solution Origine – Produits d'investissement^{MC}, une plateforme s'appuyant sur la technologie de registre distribué pour effectuer un suivi des métaux de bout en bout et certifier la provenance de l'or acheminé à notre raffinerie.

En tant qu'organisation dont l'activité principale est la fabrication de pièces de monnaie, la Monnaie est fière d'incarner ses valeurs en émettant des pièces qui continuent de refléter la diversité et l'histoire partagée du Canada. Je pense notamment à notre pièce de la série annuelle *Commémoration de l'histoire des Noirs*, qui racontait cette année l'histoire des colons noirs de Amber Valley, en Alberta, ou encore à la pièce de circulation commémorative de 2 \$ invitant l'ensemble de la population canadienne à célébrer et à découvrir les peuples, les cultures et l'histoire des vastes terres de l'Inuit Nunangat.

Comme la réconciliation occupe une place importante parmi nos impératifs sociaux, notre équipe est fière d'avoir atteint en 2024 le niveau « PAIR Engagé » du Programme d'accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR) pour le travail que nous menons actuellement avec les communautés et les entreprises autochtones. Nous nous engageons à apprendre et à adopter des pratiques exemplaires grâce à ce cadre.

La responsabilité environnementale est un pilier de notre engagement en faveur de la durabilité. Notre feuille de route pour la décarbonation est un outil essentiel pour améliorer nos façons de faire. Nous sommes en bonne voie d'atteindre la carboneutralité pour le secteur des pièces de circulation d'ici 2030 et avons fini de déterminer et de quantifier nos émissions de gaz à effet de serre de portées 1, 2 et 3. En prévision de 2050, nous définissons actuellement des cibles de réduction du carbone alignées sur la science. Notre investissement dans des solutions de géoéchange progresse, avec un réseau de conduites de géoéchange qui commence déjà à refroidir nos machines et nos procédés et à chauffer des parties de nos installations de Winnipeg.

Nous canalisons également notre passion pour l'innovation afin d'atteindre nos objectifs de durabilité en trouvant de nouvelles façons de réduire l'utilisation des produits chimiques et en mettant au point des procédés de fabrication plus sûrs, comme notre nouvelle technologie de placage de bronze sans cyanure.

Bien que notre Rapport d'impact reconnaisse à la fois nos réussites et les éléments qu'il nous faut encore améliorer, nous poursuivons notre cheminement avec conviction et sommes encouragés de voir que nos efforts en vue de fonctionner de manière plus responsable sont reconnus. En 2024, nous avons eu l'honneur de figurer à nouveau au palmarès des 50 meilleures entreprises citoyennes selon Corporate Knights et de nous classer au sixième rang parmi toutes les entreprises évaluées dans cette importante reconnaissance publique des entreprises socialement responsables.

Nous fixons des objectifs ambitieux qui nous aident à réaliser d'importants objectifs d'entreprise, et ce, tout en ayant une incidence favorable sur les collectivités où nous menons nos activités. En publiant le présent Rapport d'impact, nous nous engageons à rendre compte de notre cheminement et de nos progrès de façon honnête et transparente.



Marie Lemay | Présidente de la Monnaie



À PROPOS DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

La Monnaie royale canadienne est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada. En vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, elle est tenue de frapper des pièces en vue de réaliser des bénéfices et d'exercer des activités connexes. Dans ses installations d'Ottawa (Ontario) et de Winnipeg (Manitoba), la Monnaie fabrique des pièces pour soutenir les activités commerciales du Canada et gère le réseau de distribution des pièces du pays de façon à optimiser son efficacité et sa rentabilité. Exploitant une affinerie, elle est un fabricant mondialement renommé de produits d'investissement en métaux précieux, de pièces de collection et de médailles.

Sa vision : être le meilleur établissement de monnayage au monde. Elle compte réaliser cette vision en misant sur ses activités axées sur la clientèle, son personnel talentueux et sa passion pour l'innovation, le tout reposant sur son engagement à l'égard de pratiques éthiques et durables. Les valeurs de l'honnêteté, du respect, de la fierté et de la passion reflètent l'âme de la Monnaie et font partie intrinsèque de son succès.

La Monnaie aspire à être une société d'État souple et résiliente, orientée vers l'avenir et prête à agir pour saisir les occasions d'offrir de la valeur au Canada. Elle se donne pour mission d'être une chef de file grâce à son savoir-faire en matière de transformation des ressources naturelles, offrant ainsi de la valeur au Canada et à sa clientèle à l'étranger. Conformément à ces buts, les objectifs d'entreprise continus de la Monnaie sont les suivants :

CANADA

- Assurer la disponibilité des pièces partout au Canada afin qu'elles puissent être utilisées par l'ensemble de la population à des fins d'échanges commerciaux et de résilience en cas de catastrophe.
- Soutenir les secteurs minier et financier au Canada, et du même coup, le rôle de ces secteurs dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des métaux précieux tout en célébrant la culture, l'histoire et les valeurs du Canada.
- Renforcer le savoir-faire et les capacités de fabrication agiles pour répondre aux besoins du Canada.
- Manifester une responsabilité sociale tout en donnant un rendement financier solide.



CLIENTÈLE

- Continuer d'être synonyme de marque de confiance au Canada et auprès de ses clients étrangers, et être reconnue pour ses innovations de premier plan.
- Renforcer l'agilité pour répondre aux attentes de l'actionnaire et de la clientèle.



PERSONNEL

- Être un employeur reconnu pour son excellence en leadership et sa culture axée sur l'inclusion, la collaboration et l'innovation.
- Offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et bienveillant, où les membres du personnel peuvent se perfectionner, atteindre leurs objectifs et faire partie d'une équipe au rendement élevé.



DURABILITÉ (FACTEURS ESG)

- Fournir des produits et des services qui se démarquent sur le plan de la responsabilité sociale et écologique.
- Agir de manière à avoir une incidence favorable sur les collectivités et à réduire son empreinte sur l'environnement.
- Investir dans les technologies et les processus écologiques, et en concevoir.



À PROPOS DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

FAITS SAILLANTS SUR LA DURABILITÉ

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX



FACTEURS SOCIAUX



FACTEURS DE GOUVERNANCE





SECTION 2:

LA DURABILITÉ À LA MONNAIE

MESSAGE DE LA DIRIGEANTE PRINCIPALE DE L'IMPACT

Notre engagement en faveur de la durabilité repose sur la philosophie selon laquelle les entreprises peuvent prendre des décisions d'affaires avisées qui profitent également au bien commun. Une Monnaie à l'écoute, notre plan visant à intégrer la durabilité dans l'ensemble de notre organisation, énonce avec confiance que nous pouvons continuer d'être une entreprise rentable et axée sur le commerce tout en trouvant des moyens novateurs de réduire au minimum notre impact sur l'environnement, de cultiver des lieux de travail sûrs et inclusifs et d'avoir une incidence favorable sur les collectivités où nous menons nos activités. Notre Rapport d'impact montre bien que la Monnaie royale canadienne, en sa qualité de société d'État, offre une bonne valeur au Canada et à la population canadienne en remplissant son mandat de rentabilité tout en offrant des avantages tangibles en ce qui concerne l'environnement, les facteurs sociaux et la gouvernance.

Notre rapport de 2024 énonce, de façon objective, notre rendement par rapport à des mesures claires tout en présentant les possibilités d'amélioration. Décrivant nos progrès avec franchise, nous y racontons également avec fierté les réussites associées aux mesures prises par les membres du personnel et les équipes ainsi qu'aux initiatives de l'entreprise.

Nous continuons de mettre en œuvre un plan toujours ciblé dont la portée demeure appropriée pour la Monnaie. Cela nous permet de faire progresser des projets importants et significatifs, comme l'intégration d'initiatives à l'appui de la réconciliation dans notre planification et l'investissement dans notre feuille de route pour la décarbonation. Armée d'une vision claire pour l'avenir, la Monnaie s'emploie à fixer des cibles réalistes et alignées sur la science pour la réduction des émissions de carbone à long terme tout en se préparant en vue de l'année 2025.

Outre la publication de ce rapport, nous avons saisi de multiples occasions de communiquer les enseignements et les expériences tirés de notre cheminement vers la durabilité, et ce, dans l'intérêt de nos pairs de l'industrie, de nos partenaires, de notre clientèle et de notre actionnaire. Nous multiplierons les occasions, au pays et à l'étranger, d'expliquer l'importance d'être une Monnaie performante et à l'écoute ainsi que la façon dont nous nous efforçons de nous améliorer continuellement en tant qu'entreprise. C'est un plaisir de vous présenter notre cheminement dans le Rapport d'impact 2024.



Michelle Richardson | Dirigeante principale de l'impact



SECTEURS PRIORITAIRES

LA VOIE DE LA DURABILITÉ

Depuis 1908, le legs de la Monnaie repose sur l'innovation. Qu'on pense à l'adoption de procédés de fabrication utilisant une quantité réduite de produits chimiques ou à l'utilisation de technologies qui assurent la transparence de ses produits de la mine au monnayage, elle veille à prendre des décisions d'affaires qui auront des retombées positives sur son personnel, la planète et ses résultats financiers.

Son engagement en faveur de la durabilité s'inscrit au cœur de son identité et de ses activités. En assurant l'accès aux pièces au moment et à l'endroit où elles sont nécessaires à l'échelle du pays et en s'engageant à l'égard de l'approvisionnement responsable en métaux précieux, elle a continué de bâtir sur ce fondement solide tout au long de son histoire centenaire.

La Monnaie se tourne maintenant sur ce que lui réservent les 100 prochaines années. Elle est fière d'appuyer les objectifs de développement durable (ODD) qui sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces 17 objectifs visent à mobiliser les pays du monde entier dans la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Nous nous sommes engagés à investir dans des solutions qui réduisent l'empreinte carbone, l'utilisation de l'eau et les déchets, et qui limitent les répercussions sur l'environnement.

SECTEURS PRIORITAIRES :
ÉMISSIONS DE CARBONE
ET CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

ODD	SECTEURS CLÉS	PRIORITÉS	INITIATIVES EN COURS
 	Changements climatiques	Gaz à effet de serre/Émissions atmosphériques	- Réduction des émissions de carbone dans la chaîne de valeur - Secteur des pièces de circulation carboneutre d'ici 2030
		Énergie et énergie renouvelable	
  	Gérance de l'environnement	Gestion de l'eau	- Réacheminement des déchets - Consommation d'eau - ISO 14001:2015 - Conception de produits durables - Gestion et recyclage des pièces
		Déchets et matières dangereuses	
		Incidence sur la biodiversité	

FACTEURS SOCIAUX

Nous nous sommes engagés à créer un lieu de travail sain, sûr et accueillant pour le personnel, lieu fondé sur des pratiques inclusives où les différences sont valorisées et se reflètent dans la diversité de l'offre de produits, tout en garantissant un accès équitable aux pièces de monnaie.

SECTEURS PRIORITAIRES :
ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET
INCLUSION

ODD	SECTEURS CLÉS	PRIORITÉS	INITIATIVES EN COURS
 	Sécurité, perfectionnement et bien-être du personnel	Santé et sécurité au travail	- Bien-être du personnel - Pratiques de travail flexibles - Apprentissage et perfectionnement
		Droits de la personne et pratiques de travail	
		Gestion du capital humain	
	Équité, diversité et inclusion	Équité, diversité et inclusion	- Plan d'action « JE M'ENGAGE » - Accès équitable aux pièces de monnaie - Diversité reflétée dans l'offre de produits - Plan d'action sur l'accessibilité - Langues officielles
 	Relations communautaires	Droits des peuples autochtones	- Campagnes de bienfaisance - Soutien aux familles et programme de bourses d'études
		Collectivités	

FACTEURS DE GOUVERNANCE

La durabilité est au cœur de nos processus de gouvernance et est intégrée au rendement et à la responsabilité de l'entreprise.

SECTEURS PRIORITAIRES :
APPROVISIONNEMENT
ET FABRICATION
RESPONSABLES

ODD	SECTEURS CLÉS	PRIORITÉS	INITIATIVES EN COURS
 	Approvisionnement et fabrication responsables	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	- Traçabilité des métaux précieux - Travaux de recherche-développement pour réduire l'utilisation de produits chimiques - Technologie de placage - Réduction de l'acier nécessaire pour les pièces bimétalliques (torchage) - Programme sur les métaux éthiques - Facteurs ESG dans le cycle de vie des contrats
		Approvisionnement et fabrication responsables	
	Éthique commerciale et conformité	Valeurs et éthique	- Code de conduite et d'éthique - Programme de dénonciation - Lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption - Cybersécurité - Protection des renseignements personnels - Exercices de simulation sur la gestion des risques
		Confidentialité et sécurité	

• Initiatives directement liées au Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG et aux secteurs prioritaires de la Monnaie

BILAN DES CIBLES ET DU RENDEMENT DE LA MONNAIE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ POUR 2024

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX			FACTEURS SOCIAUX			FACTEURS DE GOUVERNANCE		
CIBLE POUR 2024	RÉSULTAT POUR 2024	ÉTAT	CIBLE POUR 2024	RÉSULTAT POUR 2024	ÉTAT	CIBLE POUR 2024	RÉSULTAT POUR 2024	ÉTAT
Cerner les occasions de réduire la consommation d'eau de 5 % sur trois ans, et mettre en œuvre les mesures connexes (de 2024 à 2026)	Des projets de réduction de la consommation d'eau ont été cernés à Winnipeg; ils devraient être mis en œuvre en 2025.	Partiellement atteinte	Réduire le taux de blessures à signaler (d'un exercice à l'autre)	Le taux de blessures à signaler était plus élevé en 2024 qu'en 2023 (2023 : 3,22; 2024 : 5,25).* Taux de blessures à signaler : blessures à signaler pour 200 000 heures travaillées. * Une blessure grave s'est produite à la Monnaie en 2024. Des évaluations ont été réalisées immédiatement après l'événement et la Monnaie a mis en œuvre des plans d'action à long terme pour atténuer le risque que la situation se reproduise.	Non atteinte	Achever le projet de recherche-développement avec l'Université McGill afin de réduire l'utilisation de produits chimiques pendant l'affinage de l'or	L'équipe Recherche-développement de la Monnaie et les scientifiques de l'Université McGill ont terminé la phase d'essais en laboratoire du projet visant à réduire l'utilisation du chlore dans le processus d'affinage de l'or et ont déposé une demande de brevet pour ce procédé novateur.	Atteinte
Augmenter le taux de réacheminement des déchets de la Monnaie pour qu'il s'établisse à 44 %	Atteinte d'un taux de réacheminement des déchets de 54,4 %. Collaboration avec un nouveau fournisseur pour déterminer toutes les matières recyclées. Mise en œuvre d'un plan d'action détaillé à l'entrepôt hors site afin de maximiser le recyclage et de réduire au minimum l'acheminement des matériaux vers les sites d'enfouissement.	Atteinte	Atteindre les objectifs relativement aux quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Atteindre les pourcentages suivants pour les membres du personnel se décrivant comme : - femmes : 33,5 % - membres d'une minorité visible : 28 % - Autochtones : 5 % - personnes en situation de handicap : 4,5 %	La Monnaie a mené à terme son Plan d'action « Je m'engage! »; ce plan triennal (2021-2024), qui comportait 8 objectifs, 21 activités clés et 8 résultats attendus, était axé sur l'intégration de l'optique EDI dans tous les aspects des activités de l'entreprise grâce à des communications fréquentes et de grande portée à ce sujet. Elle a réussi à constituer un effectif correspondant à ses objectifs relativement aux quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi. - Femmes : 32,8 % - Membres d'une minorité visible : 26,4 % - Autochtones : 4,4 % - Personnes en situation de handicap : 4,8 %	Partiellement atteinte	Explorer de nouvelles méthodes d'approvisionnement responsable, y compris les possibilités liées à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EAPE)	Visite de sites chez des clients des services d'affinage de l'or pour mieux comprendre ces clients ainsi que les collectivités où ils œuvrent. Mise en œuvre d'une solution de traçabilité des métaux précieux utilisant la technologie de registre distribué sécurisée pour assurer un suivi de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement et de la chaîne de responsabilité de l'or traité par son affinerie.	Atteinte
Mettre en œuvre une feuille de route pour la décarbonation afin que le secteur des pièces de circulation soit carboneutre d'ici 2030, ce qui comprend les démarches et les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs annuels de réduction des émissions de portée 1 et de portée 2	Achèvement de la feuille de route pour la décarbonation des installations de Winnipeg de concert avec une société d'ingénierie externe. Détermination des investissements requis pour réduire les émissions de carbone en remplaçant le carbone par l'électricité. Cette transition se traduira par de faibles émissions de portée 2 aux installations de Winnipeg.	Atteinte	Entamer le processus de participation au programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA)* en vue d'atteindre le niveau « RPA Engagé » et de renforcer ses relations avec les communautés autochtones * Désormais appelé Accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR)	Atteinte du niveau « PAIRE Engagé »	Atteinte	Obtenir et conserver les grandes certifications de l'industrie	La Monnaie a maintenu la certification ISO 14001:2015 dans l'ensemble de l'organisation et a été certifiée conforme à la version 9 des lignes directrices Responsible Gold Guidance (norme RGG9) à la suite d'une vérification réussie de la LBMA.	Atteinte
Mesurer les émissions de gaz à effet de serre de portée 3 de la Monnaie	Achèvement de l'évaluation des émissions de portée 3 (émissions associées aux matières premières utilisées dans les procédés de la Monnaie, au transport et à d'autres sources telles que les voyages d'affaires), y compris l'évaluation de l'importance relative.	Atteinte	Maintenir son engagement à l'égard de la formation et du perfectionnement du personnel en maintenant une moyenne de 5 jours de perfectionnement par an, par membre du personnel	Les membres du personnel de la Monnaie ont participé en moyenne à 8 journées de perfectionnement en 2024, dépassant ainsi l'objectif fixé.	Atteinte	Faire état des progrès relatifs à la durabilité avec transparence au moyen du Rapport d'impact de la Monnaie	Publication du premier Rapport d'impact de la Monnaie et présentation d'observations sur les facteurs ESG dans le cadre de webinaires et de conférences au sein de l'industrie de monnayage.	Atteinte
Éviter tout incident environnemental grave	Il n'y a eu aucun incident environnemental grave à la Monnaie en 2024. On entend par ceci les situations qui causent un dommage à l'environnement naturel et qui entraînent des mesures d'atténuation, une destruction de propriété ou des mesures coercitives.	Atteinte						

CIBLES POUR 2025

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX



- Mettre en œuvre des mesures pour réduire la consommation d'eau de 5 % sur trois ans (de 2024 à 2026)
- Augmenter le taux de réacheminement des déchets de la Monnaie pour atteindre 55 %
- Commencer la mise en œuvre des mesures de la feuille de route pour la décarbonation des installations de Winnipeg
- Collaborer avec les fournisseurs en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre de portée 3 et s'aligner sur les exigences de la SBTi
- Éviter tout incident environnemental grave



FACTEURS SOCIAUX



- Réduire le taux de blessures à signaler (d'un exercice à l'autre)
- Atteindre nos objectifs* relativement aux quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Atteindre les pourcentages suivants pour les membres du personnel se décrivant comme :
 - femmes : 32 %
 - membres d'une minorité visible : 26 %
 - Autochtones : 4,5 %
 - personnes en situation de handicap : 5 %
- Atteindre le niveau « PAIRE Engagé » du programme Accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR) afin de renforcer ses relations avec les communautés autochtones. Élaborer un plan d'action pour atteindre le niveau « PAIR Bronze » d'ici 2028.
- Maintenir un effectif mobilisé. Atteindre un indice de mobilisation moyen est de 3,8

**Les cibles tiennent compte d'une nouvelle analyse comparative avec l'industrie manufacturière canadienne (au lieu de la fonction publique canadienne) et des prévisions stables de l'effectif de la Monnaie.*

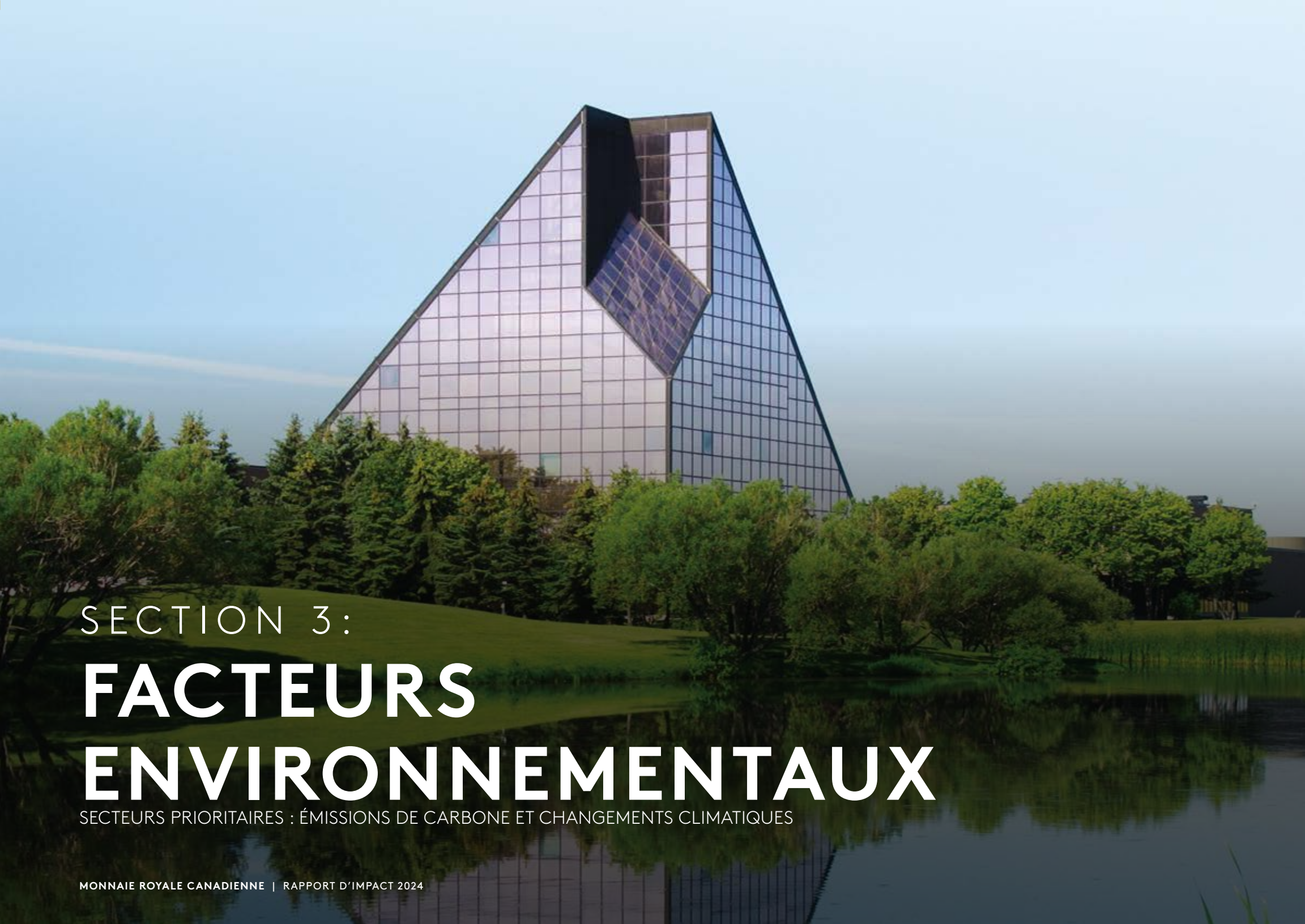


FACTEURS DE GOUVERNANCE



- Faire connaître la solution technologique de traçabilité des métaux précieux et promouvoir son adoption à grande échelle (Origine – Produits d'investissement^{MC})
- Obtenir et conserver les grandes certifications de l'industrie
- Rendre des comptes de manière transparente en publiant les données de l'indice SASB (métaux et exploitation minière)





SECTION 3:

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

SECTEURS PRIORITAIRES : ÉMISSIONS DE CARBONE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ÉMISSIONS DE CARBONE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

FEUILLE DE ROUTE POUR LA DÉCARBONATION

En 2024, la Monnaie a finalisé sa feuille de route pour la décarbonation; il s'agit d'un plan pluriannuel visant à rendre le secteur des pièces de circulation carboneutre d'ici 2030.

Après avoir dressé un inventaire complet de ses émissions, la Monnaie a élaboré un plan pour cerner les occasions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et calculer les investissements nécessaires pour que le secteur des pièces de circulation atteigne la carboneutralité. Cet inventaire a été compilé par des experts externes conformément aux exigences de la norme ISO 14064-1:2018.

La feuille de route pour la décarbonation cible les émissions de portée 1 (directes) et de portée 2 (indirectes) et comporte un calendrier pour la mise en œuvre de projets à court et à long terme. Ces projets comprennent la transition vers des véhicules et des chariots élévateurs électriques, l'optimisation de la ventilation dans les installations et l'entretien écoénergétique des bâtiments.

Le système de géoéchange aux installations de Winnipeg est entré en service en 2024, offrant des capacités de chauffage et de refroidissement dans certains secteurs de l'usine et réduisant la nécessité d'utiliser des combustibles émetteurs de carbone pour certains procédés.

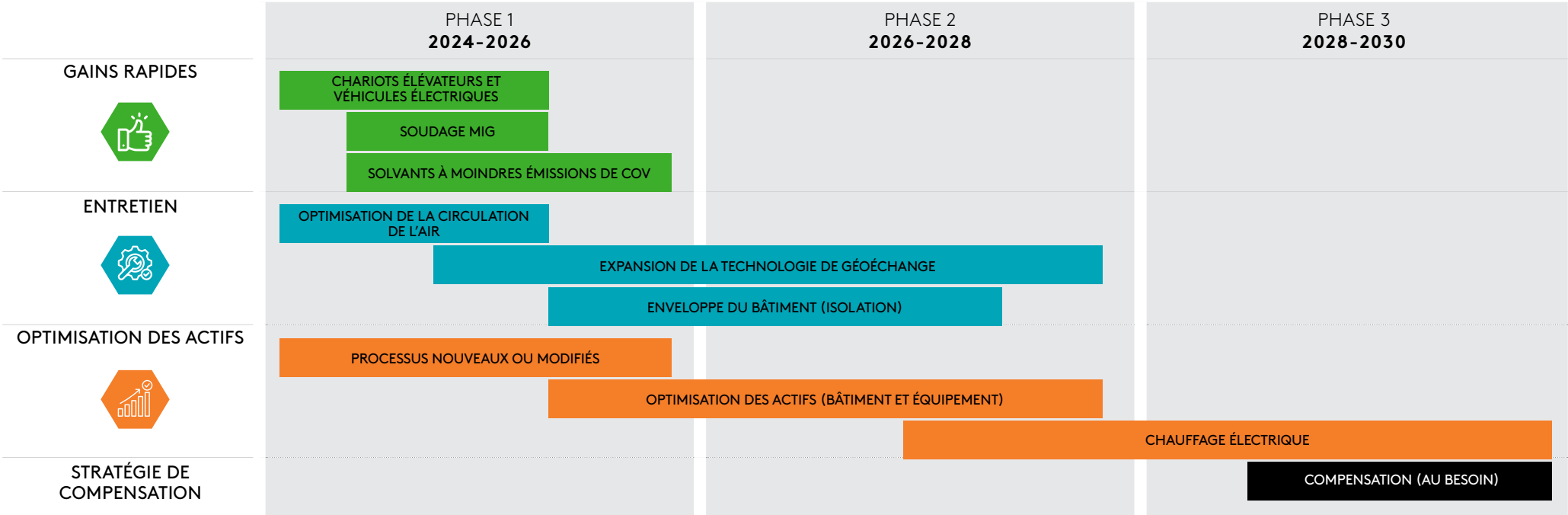
Le système a actuellement recours à plus de 870 mètres de tuyaux placés sous la ligne de gel et à cinq puits creusés sur le terrain de la Monnaie. La Monnaie prévoit étendre l'utilisation de cette technologie à d'autres secteurs des installations de Winnipeg afin de réduire davantage la consommation de gaz naturel et d'électricité pour chauffer et climatiser le bâtiment.

À Ottawa, la Monnaie examine actuellement les possibilités pour réduire ses émissions de carbone et accroître la proportion d'énergie renouvelable qu'elle consomme.

Un inventaire complet des sources d'émissions de GES de portée 3 a été dressé en 2024. Les émissions de portée 3 comprennent les émissions liées à sa chaîne d'approvisionnement – des matières premières entrant dans les processus de monnayage et d'affinage jusqu'au transport, en passant par les autres exigences liées à la fabrication de produits finis destinés à sa clientèle.

Cette évaluation externe de toutes les émissions de GES, qui comprend une évaluation de l'importance relative des émissions de portée 3, a été menée et validée par des tiers. Ces travaux ont aidé la Monnaie à établir des cibles de réduction des émissions de carbone à moyen et à long terme qui sont alignées sur la science.

LA VOIE VERS LA CARBONEUTRALITÉ (WINNIPEG)



ÉMISSIONS DE CARBONE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACIER RECYCLÉ

Par souci de réduire davantage ses émissions de portée 3 et son empreinte écologique globale, la Monnaie a réalisé des essais afin de produire des pièces de circulation à partir d'acier recyclé. Le fait d'utiliser principalement des retailles de métaux recyclés permet de réduire les besoins en acier neuf fabriqué à partir de minerai de fer.

Ces essais ayant été couronnés de succès en 2024, la Monnaie étendra son utilisation de l'acier recyclé, et ce, tant pour les pièces de circulation canadiennes qu'étrangères.

SORTIR DES SENTIERS BATTUS

La façon dont la Monnaie emballe ses produits constitue un élément important de ses activités où de petits changements peuvent faire toute la différence.

Ainsi, en 2024, elle a mis à l'essai de nouvelles boîtes pour ses pièces d'investissement Feuille d'érable en argent (FÉA). Ce nouveau modèle plus léger offre toujours la qualité et la protection qui font la réputation de la Monnaie, mais utilise environ 33 % moins de plastique tout en étant plus rentable. Au cours d'une année, ces nouvelles boîtes pourraient réduire de six tonnes la quantité de plastique utilisé pour la distribution des FÉA.

Ce changement appuie la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada, qui s'engage à réduire les déchets plastiques et à éliminer l'utilisation inutile des plastiques. À la suite des essais et des commentaires des clients, les nouvelles boîtes des FÉA seront officiellement adoptées en 2025.

FAIRE LES CHOSSES DIFFÉREMMENT

Les membres du personnel de la Monnaie sont au cœur de ses engagements. Dans l'ensemble de l'organisation, ils ont instauré de nombreux changements et mené de nombreuses initiatives visant à rendre nos produits et notre lieu de travail plus écoresponsables. Qu'il s'agisse d'organiser la vente de mobilier de bureau et de fournitures de fabrication excédentaires à l'appui de Centraide ou de s'engager à réduire les déchets et à augmenter le compostage et le recyclage, le personnel travaille de concert en faveur d'un avenir plus durable.

Les membres du personnel d'Ottawa ont cerné une occasion de réduire les déchets à l'entrepôt de la Monnaie. En collaboration avec l'équipe Environnement, ils ont créé un nouveau système de triage pour faciliter les efforts de réacheminement des déchets. Le nouveau processus simplifie le recyclage et la réutilisation d'articles tels que des caisses en bois, des palettes et des seaux pour éviter qu'ils n'aboutissent aux sites d'enfouissement.

Les articles sont recyclés, donnés ou vendus par un tiers à un coût réduit pour être réutilisés. En 2024, plus de 21 000 kilogrammes d'articles ont été détournés des sites d'enfouissement.

À Winnipeg, la Monnaie produit toutes les pièces de circulation canadiennes et bien d'autres pièces pour des pays du monde entier. Pour assurer la qualité la plus élevée, des échantillons de pièces sont mis de côté afin d'être inspectés individuellement par le service Assurance qualité. Ce processus est minutieusement documenté par le personnel de fabrication.

En 2024, les membres du personnel ont contribué à instaurer l'utilisation de plateaux étiquetés réutilisables pour les échantillons de pièces colorées à l'échelle de l'entreprise. Les initiatives de l'entreprise et celles menées par son personnel appuient le système de gestion environnementale de la Monnaie, qui vise à cerner continuellement les aspects environnementaux de nos activités et leurs répercussions (négatives et positives) connexes, et, lorsque cela est possible, à réduire ou à éliminer les répercussions négatives.

De telles mesures menées par les membres du personnel aident la Monnaie à atteindre ses objectifs de durabilité, y compris les indicateurs de rendement clés axés sur le compostage et le réacheminement des déchets à l'échelle de l'entreprise. Les initiatives de l'entreprise et celles menées par son personnel appuient le système de gestion environnementale de la Monnaie, qui vise à cerner continuellement les aspects environnementaux de nos activités et leurs répercussions (négatives et positives) connexes, et, lorsque cela est possible, à réduire ou à éliminer les répercussions négatives.

Par le biais de sa Politique sur l'environnement, la Monnaie cherche à s'assurer que ses activités respectent les lois applicables et prend les mesures nécessaires pour minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement. Diverses facettes de la gestion des déchets, y compris la manipulation et l'élimination des déchets dangereux, sont assujetties à des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. L'ensemble du personnel reçoit une formation de sensibilisation sur le système de gestion environnementale et certains membres du personnel devant manipuler les déchets reçoivent une formation additionnelle adaptée à leurs fonctions.

En 2024, le taux de réacheminement des déchets de la Monnaie, à l'exclusion de l'acier, était de 54,4 %. Tous les déchets d'acier de la Monnaie sont recyclés par des recycleurs tiers, et 2 296 tonnes d'acier ont été recyclées en 2024.

Consulter l'annexe (Indice SASB et mesures du rendement ESG) pour obtenir de plus amples renseignements sur le réacheminement des déchets, les déchets dangereux et les taux de recyclage de l'acier.



De haut en bas : Préparatifs pour la réutilisation de l'acier recyclé; nouvelles boîtes pour les pièces d'investissement FÉA; une employée de Winnipeg montre un plateau réutilisable pour les échantillons de pièces.



SECTION 4: FACTEURS SOCIAUX

SECTEURS PRIORITAIRES : ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

La Monnaie s'est engagée à créer des produits qui reflètent la diversité du Canada et de sa population. Lancé en 2021, le Plan d'action « Je m'engage! » a permis à la Monnaie de faire de grands progrès en faveur de son engagement à offrir un milieu de travail sécuritaire et inclusif.

Les huit objectifs du plan ont aidé à orienter les initiatives et les investissements dans des secteurs clés : communication, application d'une optique EDI, références et mesures, outils, apprentissage et perfectionnement, leadership, recrutement et partenariats.

Le poste de dirigeante principale de l'impact a été créé en 2022; son mandat est d'élaborer et de surveiller les programmes de la Monnaie relatifs à la durabilité et à l'EDI et d'assurer la collaboration entre les équipes Communications internes, Affaires publiques et Relations avec les parties prenantes.

De nouveaux programmes de recrutement et d'intégration ont été mis en place pour favoriser une expérience inclusive, y compris la création de plusieurs groupes de ressources pour le personnel. Plus de 70 membres du personnel à l'échelle de la Monnaie ont endossé des rôles officiels d'alliance inclusive pour promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion au travail comme ailleurs.

La progression du Plan d'action « Je m'engage! » de la Monnaie se poursuivra à mesure qu'elle s'appuiera sur les programmes et les ressources établis au cours des trois dernières années. La Monnaie a déterminé que la responsabilité, l'inclusion et la réconciliation authentique constituent les secteurs d'intérêt de cette prochaine étape de son Plan d'action « Je m'engage! ».

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET RÉCONCILIATION AUTHENTIQUE

En 2024, la Monnaie a entrepris des démarches pour atteindre le niveau « PAIR Engagé » du programme d'Accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones. L'accréditation PAIR permet aux organisations de signaler qu'elles constituent de bons endroits où travailler et qu'elles sont de bons partenaires commerciaux tout en renforçant leurs relations avec les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis au moyen d'outils et d'orientation.

En entreprenant ces démarches, la Monnaie renforce son engagement actif à l'égard de la réconciliation, ce qui lui permet de découvrir et de mettre en œuvre des pratiques exemplaires ainsi que de cerner des possibilités d'amélioration continue, en plus d'appuyer ses efforts visant à créer un environnement de travail accueillant et inclusif et à devenir un solide partenaire pour les peuples autochtones.



PIÈCE DE CIRCULATION COMMÉMORATIVE CÉLÉBRANT L'INUIT NUNANGAT

Le 5 novembre, la Monnaie, en partenariat avec l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), a lancé la pièce de circulation commémorative de 2 \$ – Célébrons l'Inuit Nunangat. Cette pièce vise à faire largement connaître l'Inuit Nunangat, terre natale des Inuit au Canada, et est un appel à découvrir la culture et le mode de vie distincts des Inuit.

La pièce est le fruit du travail de quatre artistes inuit – une première dans l'histoire des pièces de circulation – chacun représentant l'une des différentes régions de l'Inuit Nunangat; ces artistes sont Tegan Voisey (Makkovik, au Nunatsiavut), Thomassie Mangiok (Ivujivik, au Nunavik), Charlotte Karetak (Arviat, au Nunavut) et Mary Okheena (Ulukhaktok, dans la région désignée des Inuvialuit). Pendant le processus de conception de cette pièce, les partenaires de la Monnaie au sein de l'ITK ont collaboré en temps réel avec les quatre artistes, la Monnaie servant de facilitatrice pour la création de l'œuvre.

Cette approche collaborative a permis aux artistes de transformer leur vision collective en une belle expression de la solidarité inuit par la représentation commune de l'histoire de Nulijuk, l'esprit de la mer, ainsi que par le biais des quatre *uluit* représentant chacun l'une des régions de l'Inuit Nunangat.

Par le biais de son programme de pièces de circulation commémoratives, la Monnaie émet des pièces de circulation spécialement conçues pour permettre à toutes les personnes habitant le Canada de découvrir leur histoire commune et les événements marquants du pays.



L'artiste Thomassie Mangiok et son fils admirent une reproduction de la pièce de 2 \$ célébrant l'Inuit Nunangat lors du lancement à Ottawa, le 5 novembre.



LA PIÈCE COMMÉMORATION DE L'HISTOIRE DES NOIRS DE 2024 RACONTE UN CHAPITRE SOUVENT OUBLIÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA. ELLE MET EN VEDETTE AMBER VALLEY, EN ALBERTA, L'UNE DES PLUS GRANDES COMMUNAUTÉS FONDÉES PAR DES COLONS NOIRS DANS L'OUEST CANADIEN AU DÉBUT DU 20^e SIÈCLE.

CETTE PIÈCE REND HOMMAGE AUX PIONNIERS NOIRS QUI SONT PARTIS DES ÉTATS-UNIS POUR VENIR AU CANADA AFIN D'ÉCHAPPER À LA VIOLENCE RACIALE ET QUI ONT SURMONTÉ DE NOUVELLES DIFFICULTÉS AFIN DE BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ FLORISSANTE POUR LEUR DESCENDANCE.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

SOUTIEN À LA SANTÉ MENTALE

À l'occasion du Mois de la santé mentale, la Monnaie a lancé un Programme de soutien par les pairs en santé mentale, une nouvelle ressource qui met les membres du personnel en contact avec des pairs ayant reçu une formation officielle. Toutes ces personnes formées ont tous une expérience vécue en lien avec des problèmes de santé mentale, que ce soit personnellement ou en tant que proche aidant, et offrent un soutien en santé mentale et en bien-être dans le cadre d'échanges individuels. Pendant six mois, un petit groupe de membres du personnel a participé à une formation rigoureuse et spécialisée élaborée par Support House, un organisme sans but lucratif canadien qui appuie la santé mentale et le bien-être, afin de concevoir et de mettre en œuvre un programme adapté à la Monnaie.

Ce programme, qui s'ajoute au Programme d'aide aux employés et à leur famille de la Monnaie, est le premier en son genre pour une société d'État et a été conçu de manière à assurer la protection des renseignements personnels. Les équipes Bien-être du personnel et Protection des renseignements personnels de la Monnaie ont travaillé en étroite collaboration afin de réaliser des évaluations approfondies des facteurs relatifs à la vie privée à chaque étape du processus.

ÉQUITÉ SALARIALE

Au cours des deux dernières années, la Monnaie a mis au point un plan d'équité salariale afin de s'assurer que ses pratiques de rémunération étaient équitables et conformes à la nouvelle *Loi sur l'équité salariale* du gouvernement fédéral. L'élaboration de ce plan a été guidée par un comité d'équité salariale composé de membres du personnel de l'ensemble de l'organisation et appuyée par une entreprise spécialisée externe. Bien qu'aucun écart salarial n'ait été relevé, les processus continueront d'être examinés et améliorés au besoin afin de garantir que les processus internes d'évaluation des postes maintiennent l'équité salariale.

UNE MONNAIE ACCESSIBLE ET INCLUSIVE

En 2024, la Monnaie a inauguré un nouveau milieu de travail axé sur les activités à Ottawa. Cet espace multifonctionnel comprend des postes de travail inclusifs et accessibles, adaptés à divers besoins et styles de travail avec des fonctions comme des bureaux à hauteur ajustable et des chaises ergonomiques. Comptant des zones conçues pour la collaboration d'équipe et d'autres pour la concentration individuelle, l'espace offre au personnel de la Monnaie la flexibilité nécessaire pour travailler de la façon qui répond le mieux à ses besoins.

La flexibilité de l'espace de travail fait partie de l'engagement global de la Monnaie à l'égard de l'accessibilité et de l'inclusion, tel qu'il est énoncé dans le Plan d'action sur l'accessibilité de 2022. Le plan a été élaboré à la suite de consultations avec des personnes en situation de handicap du domaine public et conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

La Monnaie continue de collaborer avec plusieurs partenaires experts pour éliminer les obstacles et faire progresser la réalisation de son plan d'action. Elle fait entre autres appel à un groupe consultatif de personnes en situation de handicap pour mettre en œuvre des mesures et élaborer des programmes visant à améliorer l'accessibilité dans des domaines comme l'emploi, l'environnement bâti, les communications et la technologie. Plus de 20 formations axées sur l'accessibilité sont aussi offertes au personnel de la Monnaie dans le cadre du programme d'apprentissage professionnel.

L'engagement de la Monnaie à l'égard de l'accessibilité comprend des investissements dans des changements qui profiteront au personnel, mais aussi aux personnes visitant les installations. En 2024, le groupe Boutique et visites guidées de la Monnaie a travaillé à fournir des renseignements dans des formats accessibles aux visiteurs, y compris l'interprétation audio et en langage des signes (American Sign Language et langue des signes québécoise) sur tablette, au cours des visites guidées. Lorsque c'est possible, les personnes aveugles ou malvoyantes sont aussi invitées à sentir la texture et les détails des produits.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

OFFRIR L'ACCÈS AUX PIÈCES

En plus de produire les pièces de circulation du Canada, la Monnaie travaille avec les parties prenantes à l'échelle du pays pour gérer la distribution des pièces de circulation. Dans le cadre du modèle de gestion de bout en bout du cycle de vie des pièces de la Monnaie, un système de données exclusif fournit une vue d'ensemble sur la circulation des pièces partout au Canada. Cela permet à la Monnaie de gérer les stocks afin de s'assurer que les pièces sont disponibles au moment et à l'endroit où elles sont nécessaires. En utilisant ces données, la Monnaie peut également prendre des décisions éclairées sur les volumes de production de pièces – seule la quantité de pièces requise pour les échanges commerciaux est produite, ni plus ni moins. En 2024, environ 87,4 % de la demande des institutions financières a été satisfaite par l'utilisation des pièces déjà en circulation, la production de nouvelles pièces servant à combler environ 12,6 % de la demande.

En outre, la Monnaie effectue des sondages auprès de la population canadienne pour suivre l'évolution des comportements du grand public à l'égard des pièces de circulation. Les résultats du sondage de 2024 ont montré que la plupart des Canadiens et Canadiennes (74 %) n'ont pas l'intention de se passer de l'argent comptant. De telles informations éclairent les décisions sur la meilleure façon de faire évoluer le système pour que les pièces restent disponibles pour toute personne qui en a besoin ou qui choisit de les utiliser.

Consulter l'annexe pour obtenir plus de rapports de 2024 sur les mesures de sécurité et la formation du personnel, comme celles décrites dans les tableaux de l'indice SASB et des mesures du rendement ESG.



De gauche à droite : Une employée de la Boutique remplit sa caisse enregistreuse de rouleaux de 2 \$. Des rassemblements ont eu lieu à Ottawa et à Winnipeg à l'occasion des Prix annuels de reconnaissance décernés aux membres du personnel qui dépassent les attentes établies.

A person's hand is holding a large, rectangular gold bar. The bar is highly reflective and has a binary code (0s and 1s) overlaid on its surface. The background is dark and out of focus.

SECTION 5: FACTEURS DE GOUVERNANCE

SECTEURS PRIORITAIRES : APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLES

L'approvisionnement et la fabrication responsables forment un volet important du parcours vers la durabilité de la Monnaie, et ce, depuis sa création en 1908. En tant que partenaire clé des secteurs financier et minier au Canada, la Monnaie reconnaît le rôle important qu'elle a joué et qu'elle continue de jouer pour assurer la transparence et apporter des changements orientés vers l'avenir.

La Politique d'approvisionnement responsable (métaux précieux) de la Monnaie garantit que ses activités d'affinage sont constamment soumises à de rigoureuses normes d'approvisionnement responsable. La Monnaie conserve sa certification « bonne livraison » de la London Bullion Market Association (LBMA), après que son Programme sur les métaux éthiques eut été audité à la lumière de la version 9 des lignes directrices *Responsible Gold Guidance* de la LBMA. Le Programme d'approvisionnement responsable de la LBMA préserve l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour les marchés de vente en gros de métaux précieux. Compte tenu de l'évolution du cadre réglementaire pour l'approvisionnement responsable, la Monnaie s'entretient régulièrement avec la LBMA et l'Organisation de coopération et de développement économiques au sujet de diverses questions et de modifications réglementaires proposées concernant l'approvisionnement responsable.

APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLE

ORIGINE – PRODUITS D'INVESTISSEMENT^{MC}

L'an dernier, la Monnaie est devenue la première affinerie au Canada à mettre en œuvre une solution fondée sur la technologie de registre distribué pour effectuer un suivi des métaux de bout en bout et certifier la provenance et l'intégrité de l'or acheminé et traité à son affinerie. Cette innovation est née du désir d'apporter plus de transparence aux produits de l'affinerie, alors que la clientèle accorde de plus en plus d'importance à la provenance et au parcours des métaux précieux qu'elle se procure.

Grâce à la solution Origine – Produits d'investissement^{MC}, qui abrite un certificat de provenance ainsi qu'un certificat d'intégrité, la Monnaie peut suivre et enregistrer la provenance, la transformation et la chaîne de responsabilité de l'or tout au long de la chaîne d'approvisionnement des métaux précieux. Les utilisatrices et utilisateurs enregistrés, comme les entreprises clientes de l'affinerie, les entreprises de transport blindé, les prestataires logistiques, les institutions financières ainsi que les distributeurs et les marchands de produits d'investissement, ont tous directement accès à ces données.



EN 2024, LA MONNAIE A LANCÉ UNE NOUVELLE PIÈCE D'INVESTISSEMENT FEUILLE D'ÉRABLE EN OR, FAITE D'OR EXTRAIT D'UNE SEULE MINE ET FABRIQUÉE SELON LES PROTOCOLES DE SÉPARATION LES PLUS RIGoureux DE L'INDUSTRIE.

CETTE PIÈCE D'INVESTISSEMENT DE 50 \$ DE 1 OZ EN OR PUR À 99,99 % – FEUILLE D'ÉRABLE EN OR DE SOURCE UNIQUE EST ENTièrement COMPOSÉE D'OR EXTRAIT DE LA MINE DETOUR LAKE D'AGNICO EAGLE, SITUÉE DANS LE NORD DE L'ONTARIO.

La solution Origine – Produits d'investissement^{MC}, qui opère en partie grâce à aXedras, est conçue pour relier les différents acteurs de l'industrie des métaux précieux et leur offrir une traçabilité améliorée, des données plus sécurisées et une plus grande confiance au sein du marché – de la mine jusqu'au produit fini.

L'INNOVATION AU SERVICE DU BIEN COMMUN

L'innovation s'inscrit dans l'ADN de la Monnaie. Son équipe de recherche-développement primée s'efforce toujours de fabriquer des pièces et des produits en métaux précieux selon des méthodes nouvelles et avant-gardistes. Il s'agit notamment de les fabriquer en utilisant des processus plus responsables – meilleurs pour son personnel et pour la planète.

Processus novateur d'affinage de l'or

Le chlore gazeux joue traditionnellement un rôle clé au sein du processus d'affinage de l'or. Ce gaz hautement réactif est utilisé à des températures extrêmement élevées pour oxyder les impuretés comme le fer, le cuivre et le nickel afin de les retirer de l'or.

Au cours des trois dernières années, l'équipe Recherche-développement de la Monnaie s'est associée à l'Université McGill pour mettre au point un procédé plus sûr d'affinage de l'or en utilisant un procédé mécano-chimique acoustique. Cette technique remplace l'actuel procédé de chloruration Miller, utilisé depuis le milieu des années 1860, par une méthode plus sécuritaire et écoresponsable.

Ce procédé novateur permet de réduire presque entièrement l'utilisation de chlore gazeux en se servant de l'énergie acoustique pour catalyser une réaction chimique avec un réactif doux. Le processus est non toxique, plus sûr pour le personnel et moins énergivore.

Cette avancée a été présentée au monde entier lors de la World Money Fair 2024 à Berlin, à la suite d'essais en laboratoire et du dépôt de demandes de brevets. La Monnaie évaluera la possibilité d'appliquer cette technologie au procédé d'affinage de l'or à grande échelle.

Placage de bronze amélioré

En 2024, la Monnaie a poursuivi la mise au point d'un procédé d'électroplacage de bronze sans cyanure pour la production de pièces de circulation et de flans dorés.

Traditionnellement, le processus d'électroplacage des pièces au fini doré faisait appel au cyanure. L'équipe Recherche-développement de la Monnaie, en collaboration avec l'équipe Opérations de Winnipeg, a créé une nouvelle méthode qui remplace le cyanure par des produits chimiques non toxiques qui peuvent être manipulés en toute sécurité et pour lesquels le processus de traitement des eaux usées est écoresponsable.

Ce processus est en attente de brevet et sera étendu à la production de pièces de circulation et de flans dorés destinés aux pays du monde entier.

Cette technologie novatrice a remporté le prix *Meilleure innovation en matière de produit, de procédé ou de fabrication de pièces de monnaie* dans le cadre des Excellence in Currency Awards lors du congrès 2024 de l'International Association of Currency Affairs.



APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLE

SOUTENIR L'INDUSTRIE MINIÈRE ARTISANALE ET À PETITE ÉCHELLE DU CANADA

Dans le cadre de son Programme d'approvisionnement responsable et de ses activités de diligence raisonnable, la Monnaie estime qu'il est important de voir de ses propres yeux la provenance de ses métaux précieux.

En 2024, une membre de l'équipe Affaires réglementaires s'est rendue dans le Nord du Canada pour visiter des entreprises clientes de l'affinerie et en apprendre davantage sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EAPÉ) pour l'approvisionnement en or. Les EAPÉ sont des exploitations minières de petite envergure qui n'exigent généralement pas beaucoup de capitaux et qui peuvent comprendre l'exploitation de placers. L'exploitation des placers utilise un processus de séparation mécanique du gravier avec l'eau, sans recours aux produits chimiques. Les EAPÉ varient considérablement à travers le monde entier. Les visites sur place permettent à l'équipe de la Monnaie de mieux comprendre ces chaînes d'approvisionnement plus informelles et variées.

L'exploration d'EAPÉ canadiennes et de nouvelles occasions d'approvisionnement responsables au Canada était un objectif de durabilité pour la Monnaie en 2024, objectif qui l'aidera à mieux comprendre les pratiques et les contrôles employés par les EAPÉ menant leurs activités dans le Nord du Canada.

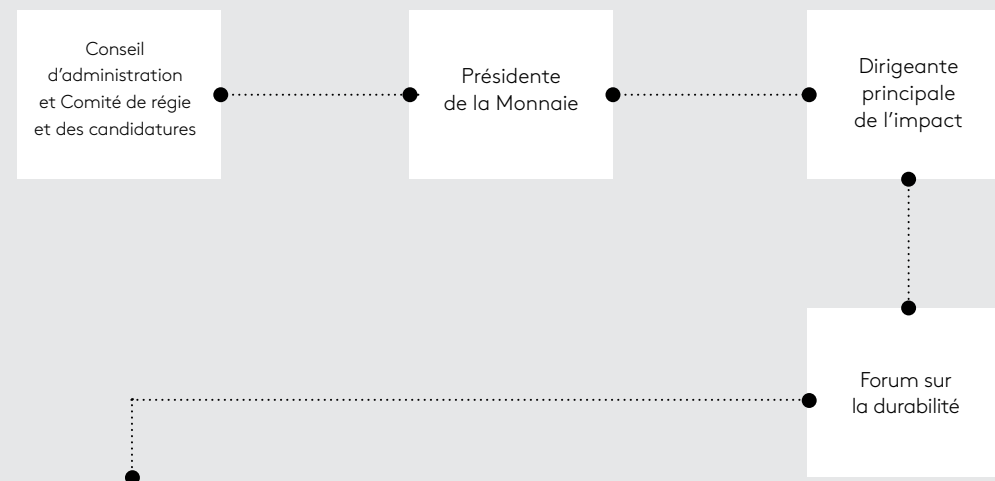
ÉTHIQUE COMMERCIALE ET CONFORMITÉ

Les valeurs de l'honnêteté, du respect, de la fierté et de la passion représentent l'âme de la Monnaie et sont au cœur de sa culture et de sa gouvernance; elles sont ancrées dans les moindres aspects de ses activités.

En 2024, la Monnaie a publié son premier rapport *Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, en réponse à la nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada. Visant l'exercice précédent, il énonce l'engagement de la Monnaie à prévenir le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes à l'échelle de ses activités et chaînes d'approvisionnement.

Leadership en matière de durabilité

La stratégie et les objectifs relatifs à la durabilité de la Monnaie sont établis par l'équipe de direction, sous la conduite de la dirigeante principale de l'impact. Chaque trimestre financier, le Comité de régie et des candidatures reçoit une mise à jour à ce sujet.



FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Groupe Environnement | Comité de gestion environnementale | Comités de l'environnement en milieu de travail



FACTEURS SOCIAUX

Gestionnaire, Équité, diversité et inclusion | Équipe des Communications internes | Affaires publiques | Forums d'affaires | Comité de l'EDI | Équipe Apprentissage et perfectionnement | Comités de santé-sécurité | Comité du bien-être et de la santé mentale



FACTEURS DE GOUVERNANCE

Équipe Cybersécurité | Équipe Protection des renseignements personnels | Comité de gestion des risques | Affaires réglementaires (Conformité) | Approvisionnement stratégique | Équipe Chaîne d'approvisionnement | Comité de sécurité

APPROVISIONNEMENT ET FABRICATION RESPONSABLE

CULTURE DE BONNE CONDUITE

La Monnaie s'est engagée à fournir une ligne de communication claire et transparente pour tout signalement interne ou externe d'actes répréhensibles. Le maintien d'un milieu de travail sécuritaire, inclusif et éthique pour tous les membres du personnel est une responsabilité partagée.

Par l'intermédiaire d'une ligne de dénonciation indépendante, le personnel et le public peuvent soulever des préoccupations ou signaler des inconduites ou des actes répréhensibles de manière sûre, anonyme et confidentielle dans les deux langues officielles, 24 heures sur 24, 365 jours par année. Les rapports peuvent être faits de façon anonyme.

Le service de dénonciation appuie une culture de bonne conduite en permettant aux membres du personnel de transmettre leurs préoccupations avec confiance et sans crainte de représailles, conformément au Code de conduite et d'éthique et à la Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles de la Monnaie.

RESPONSABILISATION

En 2024, la Monnaie a été l'une des premières institutions gouvernementales à mettre en œuvre le logiciel de traitement des demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels approuvé récemment par le Conseil du Trésor du Canada, ce qui témoigne de son engagement à servir les Canadiens et Canadiennes qui demandent accès aux documents du gouvernement en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

CYBERSÉCURITÉ ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La cybersécurité est un volet essentiel des robustes processus de gouvernance de l'organisation et du rendement de la Monnaie. La Société sensibilise donc l'ensemble de son personnel à la cybersécurité en offrant des formations complètes et un soutien afin de tenir son effectif au courant des pratiques exemplaires pour assurer la sécurité en ligne.

Conformément à la stratégie plus vaste du gouvernement du Canada concernant l'intelligence artificielle (IA), la Monnaie a créé un Conseil sur l'IA, qui fournit au personnel des modalités et des lignes directrices pour une utilisation responsable de l'IA dans le but de protéger les renseignements personnels, d'atténuer les risques et d'améliorer la productivité.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration a le mandat de surveiller la gestion des affaires et des activités de la Monnaie, et la responsabilité entière et finale du Plan d'entreprise et de sa mise en œuvre. Rendant des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances, le Conseil se compose de 9 à 11 administrateurs et administratrices, dont la présidente du Conseil et la présidente de la Monnaie.

Consulter l'annexe pour obtenir plus de rapports de 2024 sur les mesures liées à l'approvisionnement responsable, la fabrication et la gouvernance d'entreprise, comme celles décrites dans les tableaux de l'indice SASB et des mesures du rendement ESG.



SECTION 6: GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Rapport d'impact 2023 de la Monnaie énonçait les premières mesures qu'elle avait prises en tant qu'organisation pour se conformer aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et accroître la transparence sur les effets que les risques et les débouchés liés au climat pourraient avoir sur ses activités.

Depuis 2023, la Société a réalisé un travail considérable afin de mieux comprendre les conséquences potentielles des changements climatiques sur ses activités et de mieux s'y préparer, et elle a fait beaucoup de progrès dans la réalisation de ses engagements relatifs aux changements climatiques. La section suivante du présent rapport décrit sa gouvernance, sa gestion des risques et sa stratégie sur les risques et les débouchés liés au climat, ainsi que ses objectifs et ses mesures à court et à long terme liés aux changements climatiques.

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

S'EFFORCER DE CONTINUER À AMÉLIORER LA COMMUNICATION DES RISQUES ET DÉBOUCHÉS FINANCIERS LIÉS AU CLIMAT

L'engagement de la Monnaie en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques

Les changements climatiques représentent l'un des enjeux les plus urgents et les plus complexes de notre époque. Comme en témoigne la dévastation récemment causée par de nombreux événements météorologiques extrêmes, intensifiés par la hausse des températures mondiales, les changements climatiques peuvent entraîner de graves problèmes pour la population et les entreprises du Canada. En tant que société d'État jouant un rôle important dans l'économie canadienne, la Monnaie est consciente qu'elle et ses partenaires commerciaux pourraient être exposés aux risques climatiques. Inversement, les changements climatiques pourraient aussi créer des débouchés dans certains endroits et dans certains secteurs. C'est en prenant des mesures pour comprendre et communiquer les risques et débouchés liés au climat et y répondre qu'une organisation peut améliorer sa résilience et sa préparation.

LA MONNAIE A ADOPTÉ DES OBJECTIFS AMBITIEUX CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE CADRE DE SON PLAN D'ENGAGEMENT ET D'ACTION RELATIF AUX FACTEURS ESG ET A MIS EN ŒUVRE LES RECOMMANDATIONS DU GIFCC DE FAÇON PROGRESSIVE.

Les recommandations du GIFCC visent à améliorer la quantité et la qualité des renseignements divulgués par les entreprises concernant les enjeux liés aux changements climatiques. En 2024, le gouvernement du Canada a publié sa Stratégie pour un gouvernement vert mise à jour avec un objectif renouvelé pour la carboneutralité et un soutien continu pour une communication accrue en ce qui concerne les répercussions des changements climatiques. La Monnaie est aussi d'avis que la divulgation de renseignements transparents et de qualité sur les changements climatiques par les entreprises est importante pour éclairer les décisions des communautés et des partenaires concernés. Elle est pleinement déterminée à contribuer à la Stratégie pour un gouvernement vert au moyen de ses propres objectifs et efforts concernant les changements climatiques et à divulguer de l'information financière relative aux changements climatiques dans ses rapports annuels.

Surveillance des pratiques exemplaires et des normes en constante évolution de l'industrie concernant l'information relative à la durabilité et aux changements climatiques

En 2024, la Fondation des Normes internationales d'information financière (IFRS) a pris en charge la surveillance de la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. D'ailleurs, une première norme IFRS sur la présentation de l'information financière relative aux changements climatiques, l'IFRS S2, a été publiée. La norme IFRS S2 s'appuie sur les recommandations du GIFCC et comporte quelques exigences supplémentaires, y compris sur les émissions de GES de portée 3 et l'utilisation de compensations carbone.

Puisque le Canada n'a pas encore adopté cette nouvelle IFRS, les renseignements du présent rapport sont divulgués conformément au cadre du GIFCC.

Toutefois, la Monnaie est convaincue que son approche de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques est conforme aux exigences de la nouvelle norme IFRS S2, et elle suivra de près et prendra en compte l'évolution des pratiques de présentation d'information de l'entreprise sur la durabilité et les changements climatiques, y compris l'adoption de la norme IFRS S2, dans ses futurs rapports.

Mise en évidence des progrès de la Monnaie

Le Rapport d'impact 2023 de la Monnaie mettait en évidence son cheminement depuis 2022 vers une divulgation d'entreprise conforme aux recommandations du GIFCC ainsi que son plan pour 2024 et au-delà. Dans le rapport de 2024, elle réitère son harmonisation avec les recommandations du GIFCC et présente le travail qu'elle a accompli pendant l'année pour faire avancer les initiatives relatives aux changements climatiques.

Le tableau 1 illustre les progrès réalisés depuis l'an dernier à l'égard des quatre aspects visés par les recommandations du GIFCC : la gouvernance, la gestion des risques, la stratégie et les mesures et objectifs. De plus amples détails sont présentés aux pages suivantes.

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

TABLEAU 1. PROGRÈS RÉALISÉS PAR LA MONNAIE ET PLANS DE 2022 À 2025 ET AU-DELÀ

	2022-2023	2024	2025 ET AU-DELÀ
GOUVERNANCE 	• Définir les rôles du Conseil d'administration et de la direction en ce qui concerne la durabilité et les questions liées au GIFCC. • Élaborer la structure de mise en œuvre du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG et des recommandations du GIFCC.	• Renforcer le profil des questions liées aux risques climatiques et les responsabilités de l'équipe de direction et du Conseil d'administration. • Poursuivre l'intégration des questions liées aux risques climatiques dans les rapports et les examens au niveau de l'équipe de direction et du Conseil d'administration.	• Continuer de fournir une orientation stratégique et de surveiller les progrès accomplis en ce qui concerne notre Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG et nos objectifs relatifs aux changements climatiques. • Offrir régulièrement aux membres du Conseil d'administration et à l'équipe de direction des occasions de discuter des questions liées au climat.
GESTION DES RISQUES 	• Réaliser une analyse des lacunes selon les critères du GIFCC. • Réaliser une évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques à l'échelle de l'organisation. • Commencer à intégrer les risques et les débouchés liés au climat cernés dans le cadre de l'évaluation dans le système de gestion des risques de l'entreprise (GRE).	• Continuer d'intégrer et de surveiller les risques et les débouchés liés au climat dans le système de GRE de la Monnaie. • Exécuter deux exercices de simulation sur un risque lié au climat pour éclairer les plans de continuité des activités.	• Continuer d'intégrer et de surveiller les risques et les débouchés liés au climat ainsi que d'autres risques pour l'entreprise dans le cadre du processus de GRE. • Mettre à jour l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques au plus tard en 2026 et tous les trois ans par la suite.
STRATÉGIE 	• Adopter le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie. • Communiquer les informations concernant les risques et débouchés liés au climat et la résilience de la Monnaie dans un scénario de hausse de 2 °C à court, à moyen et à long terme. • Déterminer les options à faible empreinte carbone pour les installations de Winnipeg et d'Ottawa. • Commencer une étude de surveillance des émissions de GES de portée 3.	• Réaliser une étude détaillée avec des experts en ingénierie afin d'analyser les sources d'émissions directes de GES provenant des installations de Winnipeg et d'évaluer les options de décarbonation des opérations. • Décrire les détails de la mise en œuvre de la feuille de route pour la décarbonation du secteur des pièces de circulation, y compris les investissements requis aux premières étapes. • Entamer des discussions avec nos fournisseurs d'or sur leurs cibles relatives aux émissions de carbone et sur les domaines de collaboration possibles.	• Mettre en œuvre les mesures décrites dans la feuille de route pour la décarbonation du secteur des pièces de circulation. • Poursuivre sa collaboration active avec des partenaires du gouvernement fédéral afin d'évaluer les options liées à l'énergie renouvelable pour les installations d'Ottawa et d'atteindre ses objectifs à long terme en matière de changements climatiques pour les émissions de GES de portée 1 et de portée 2. • Élaborer et lancer une stratégie officielle de mobilisation des fournisseurs pour la décarbonation afin d'atteindre ses objectifs à long terme liés aux changements climatiques pour les émissions de GES de portée 3.
MESURES ET OBJECTIFS 	• Publier les données sur les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 de la Monnaie. • Définir la cible de carboneutralité d'ici 2030 pour le secteur des pièces de circulation de la Monnaie. • Embaucher un tiers pour valider les données sur les émissions de GES de portée 1 et de portée 2. • Publier les données sur les émissions de GES de portée 3 relatives aux voyages d'affaires.	• Élaborer des cibles liées au climat qui sont alignées sur la science pour 2030 et 2050 concernant ses émissions directes de GES (portées 1 et 2), avec l'appui de Price Waterhouse Cooper (PwC), experts externes en stratégie climatique. • Réaliser une étude sur les émissions de GES de portée 3 de concert avec des experts en données climatiques. • Élaborer des cibles liées au climat qui sont alignées sur la science pour 2050 concernant ses émissions indirectes de GES (portée 3), avec l'appui de PwC.	• Fournir des mises à jour régulières sur ses progrès vers l'atteinte de ses objectifs liés aux changements climatiques, en utilisant des mesures claires et transparentes. • Examiner continuellement la pertinence de ses cibles et de ses mesures en fonction de l'évolution de la science du changement climatique, des objectifs des politiques et du contexte commercial de la Monnaie.

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

1. GOUVERNANCE

Surveillance par le Conseil d'administration des risques et débouchés liés aux changements climatiques

Le Comité de régie et des candidatures du Conseil d'administration de la Monnaie a pour responsabilité de surveiller la mise en œuvre du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Société, y compris en ce qui concerne les questions liées au GIFCC. Le Comité tient des réunions trimestrielles et assume les responsabilités suivantes :

- fournir une orientation stratégique quant à l'évaluation et à la gestion des risques et débouchés liés au climat;
- examiner les renseignements sur le climat divulgués par l'entreprise en collaboration avec le Comité de vérification du Conseil;
- surveiller l'évolution de la mise en œuvre des recommandations du GIFCC à l'échelle de l'organisation.

Le Comité de régie et des candidatures de la Monnaie a examiné les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques à l'échelle de l'entreprise réalisée en 2023. De concert avec le reste des membres du Conseil, il a reçu et examiné des mises à jour trimestrielles sur les progrès réalisés par la Monnaie vers l'atteinte de ses engagements relatifs aux changements climatiques ainsi que sur la mise en œuvre d'autres initiatives liées à la durabilité.

En 2024, le Conseil d'administration a participé à une séance de planification stratégique d'une demi-journée consacrée à la durabilité et aux changements climatiques. C'était l'occasion de faire mieux connaître les questions liées au climat qui intéressent la Monnaie aux membres du Conseil et de discuter de l'orientation stratégique de l'entreprise concernant les changements climatiques pour les années à venir. Le Conseil a réitéré l'engagement de la Monnaie d'atteindre les objectifs ambitieux fixés en 2022 dans le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG et a discuté des mesures et des cibles à long terme concernant les changements climatiques. À la suite de cette séance, la Monnaie a collaboré avec des experts d'EnviroAccès et de PwC pour quantifier les émissions de GES de portée 3 de l'entreprise et établir des cibles de

réduction du carbone qui sont alignées sur la science et qui correspondent aux ambitions de la Monnaie en matière de changements climatiques.

En novembre 2024, l'équipe de direction a examiné et adopté les premières cibles et mesures de réduction des émissions de carbone de l'entreprise qui sont alignées sur la science. Ces cibles définissent l'orientation des travaux futurs et des rapports sur les changements climatiques pour les années à venir. Elles officialisent l'engagement de la Monnaie à apporter une contribution significative à la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada et son objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter le volet « Mesures et objectifs » de la présente section.

Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et débouchés liés au climat

La dirigeante principale de l'impact de la Monnaie compte parmi les membres de la haute direction de l'organisation et veille au respect du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG et, en collaboration avec le chef de la direction financière de la Monnaie, de la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. La dirigeante principale de l'impact fait directement rapport à la présidente de la Monnaie sur les questions liées au GIFCC.

L'équipe de direction, pilotée par la présidente de la Monnaie, se réunit tous les trimestres pour examiner les informations concernant la progression des initiatives reliées au GIFCC. Différents membres de cette équipe fournissent aussi des orientations et des points de vue sur diverses initiatives liées aux changements climatiques. En 2024, la dirigeante principale de l'impact a parrainé deux projets importants visant à estimer les émissions de GES de portée 3 de la Monnaie et à évaluer différentes options pour fixer des cibles liées au climat qui sont alignées sur la science. Ces travaux ont abouti à l'adoption des premières cibles et mesures liées aux changements climatiques de la Monnaie qui sont alignées sur la science. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter le volet « Mesures et objectifs » de la présente section.

Dans le cadre d'une autre importante initiative liée au climat en 2024, l'équipe de direction, et plus particulièrement le vice-président, Opérations, a mené une analyse détaillée des sources d'émissions de GES de portée 1 et de portée 2 et des options de réduction du carbone pour les installations de Winnipeg. Ces travaux importants ont mené à l'élaboration d'une feuille de route pour la décarbonation du secteur des pièces de circulation, lequel comporte des objectifs, des jalons, des mesures et un éventail d'investissements potentiellement requis qui sont clairement définis. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter le volet « Stratégie » de la présente section.

L'équipe de direction surveille également l'évolution des normes et des pratiques de divulgation de l'information de l'entreprise, ainsi que les attentes et les objectifs du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux changements climatiques et à la divulgation de l'information connexe. L'équipe de direction de la Monnaie présente un rapport trimestriel sur le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG au Conseil d'administration, ce qui comprend les questions liées au GIFCC.

Au niveau opérationnel, la dirigeante principale de l'impact collabore avec des professionnels à tous les échelons de l'entreprise. Elle dirige également le forum sur la durabilité, un groupe directeur interdisciplinaire qui offre une orientation et du soutien pour la mise en œuvre de mesures liées à la durabilité et au climat à l'échelle de l'organisation. Il s'agit d'un groupe dynamique au sein duquel sont représentés tous les services de l'organisation participant à la mise en œuvre du Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie, compte tenu des besoins et des priorités actuels de l'entreprise. Le forum sur la durabilité se réunit tous les mois et présente un rapport trimestriel à l'équipe de direction sur les questions pertinentes de durabilité, ce qui comprend les questions liées au GIFCC.

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

GÉRER ACTIVEMENT LES RISQUES TRANSITIONNELS LIÉS AU CLIMAT GRÂCE À L'OBJECTIF DE CARBONEUTRALITÉ POUR LE SECTEUR DES PIÈCES DE CIRCULATION DE LA MONNAIE

La transformation du secteur des pièces de circulation afin qu'il atteigne la carboneutralité est l'un des objectifs que la Monnaie a énoncés en 2022 dans son Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG. À l'heure actuelle, plus de 98 % des émissions directes de GES de la Monnaie (portées 1 et 2) provenant des installations de Winnipeg sont attribuables à la combustion du gaz naturel, et la majorité d'entre elles sont liées au chauffage des espaces. Cela représente des émissions de GES d'environ 4 800 tonnes métriques d'équivalents CO₂ par an.

En 2024, la Monnaie a réalisé une étude détaillée avec des experts de la firme d'ingénierie KGS Group afin de se pencher sur ses principales sources d'émissions et de déterminer et d'analyser diverses options possibles de réduction du carbone pour atteindre son objectif d'ici 2030. Elle a constaté que ses émissions annuelles de GES sont fortement corrélées à la production de ses installations, ainsi qu'à sa charge de chauffage. Ce projet a éclairé l'élaboration d'une feuille de route pour la décarbonation exhaustive, comportant un ensemble de mesures prioritaires assorties de délais pour réduire les émissions directes des installations à près de zéro d'ici 2030.

Une équipe de projet est chargée de mettre en œuvre les mesures de réduction du carbone décrites dans la feuille de route pour la décarbonation. En 2025, la Monnaie prévoit investir dans des améliorations immédiates visant la réduction des émissions de carbone. Ces mesures à court terme sont associées à une réduction des émissions de GES d'environ 1,5 % par rapport aux niveaux de 2023 :

- Remplacement des chariots élévateurs au propane par de l'équipement électrique
- Réduction de la redondance de l'équipement
- Amélioration de l'efficacité énergétique
- Remplacement des chauffe-eau actuels par de l'équipement électrique
- Remplacement des petits appareils de traitement d'air par des appareils renouvelables
- Amélioration des matériaux et des pratiques de soudage
- Remplacement des solvants polluants par des solutions de rechange plus durables

D'autres améliorations sont prévues au fil du temps dans le cadre des plans d'entretien et d'optimisation des actifs des installations afin de réduire jusqu'à 90 % les émissions directes de GES de portée 1 et de portée 2 à Winnipeg. La feuille de route pour la décarbonation présente également des possibilités de réduire les émissions indirectes de GES de la Monnaie (portée 3) liées au secteur des pièces de circulation.



L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

2. GESTION DES RISQUES

Processus de détermination et d'évaluation des risques et débouchés liés au climat

La Monnaie dispose d'un cadre officiel de gestion des risques de l'entreprise (GRE), dont se sert la direction pour assurer une gestion des risques intégrée, systématique, inclusive et transparente à l'échelle de l'organisation. Ce cadre définit les attentes, le processus et les outils utilisés pour cerner, analyser, communiquer et gérer les risques. La réussite de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, comme la pression de la concurrence, les conditions économiques et les fluctuations des marchés financiers et des produits de base. Les changements dans les objectifs et dans le cadre législatif du gouvernement du Canada ont également une incidence significative sur ses stratégies et ses activités. Comme tendance lourde ayant des répercussions sur les conditions macro-économiques et les environnements locaux où la Monnaie exerce ses activités, les changements climatiques sont susceptibles d'occasionner à la fois des risques et des débouchés pour l'organisation.

En 2023, la Monnaie a mené une analyse de scénarios dans le cadre d'une évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques à l'échelle de l'entreprise, analyse effectuée avec l'aide de Viridi Global, une société spécialisée tierce. Cette évaluation portait sur trois périodes (aujourd'hui, les années 2030 et les années 2050) selon deux scénarios¹ de changements climatiques. L'évaluation se penchait sur les risques et débouchés tant transitionnels que physiques, sans oublier les répercussions sur les ressources humaines, les résultats financiers, les activités et la réputation de la Monnaie. Les méthodes et les échelles de mesure utilisées pour évaluer les répercussions potentielles et les probabilités de risques et débouchés étaient basées sur le cadre de GRE de la Monnaie. La Monnaie prévoit mettre officiellement à jour les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques au moins tous les trois ans afin de s'assurer de tenir compte des plus récentes données scientifiques et pratiques exemplaires de l'industrie sur les changements climatiques.

L'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques a été réalisée à partir de données, d'informations et d'observations d'experts à l'échelle de l'organisation. Elle s'appuyait aussi sur l'avis du Comité intégré de gestion des risques, qui a examiné et commenté en détail les risques et les débouchés répertoriés, les systèmes de contrôles internes disponibles et les cotes relatives aux risques et aux débouchés. L'équipe de direction et le Conseil d'administration de la Monnaie ont également examiné les résultats de l'évaluation et continueront de surveiller la gestion des risques relatifs aux changements climatiques dans l'avenir.

Pour en savoir plus sur les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques de 2023, consulter la prochaine section du présent rapport intitulée « Stratégie ».

Processus de gestion des risques et débouchés liés au climat

L'équipe de gestion des risques de la Monnaie a poursuivi ses efforts d'intégration des risques et débouchés liés au climat aux registres des risques stratégiques et opérationnels de l'organisation, afin que leur gestion soit adéquatement suivie et communiquée à l'équipe de direction et au Conseil d'administration.

En s'appuyant sur les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques, chaque risque et débouché a fait l'objet d'un suivi et a été assigné à une personne responsable de la mise en œuvre des mesures adéquates prévues par l'organisation.

Intégration au cadre de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie

Les enjeux relatifs à la durabilité et aux changements climatiques font déjà partie du processus d'examen du Plan d'entreprise, qui joue sur les décisions d'affectation des immobilisations et des charges d'exploitation. En intégrant les risques et débouchés liés au climat cernés lors de l'évaluation aux registres des risques stratégiques et opérationnels, la Monnaie s'assure que les changements climatiques font maintenant partie du cadre de GRE de l'entreprise. Les risques et les débouchés liés au climat sont surveillés et l'information connexe est communiquée à la direction et au Conseil d'administration à la même fréquence et avec la même diligence que pour tous les autres risques de l'entreprise.



L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

3. STRATÉGIE

Donner l'exemple pour la décarbonation

L'engagement de la Monnaie de parvenir à la carboneutralité dans le secteur des pièces de circulation d'ici 2030 et à l'échelle de l'entreprise d'ici 2050 témoigne de son engagement envers la décarbonation. L'organisation s'engage non seulement à réduire les émissions de GES provenant directement de ses activités (portées 1 et 2), mais aussi à promouvoir et à encourager la réduction des émissions de carbone dans ses chaînes de valeur grâce à une participation active des fournisseurs (portée 3).

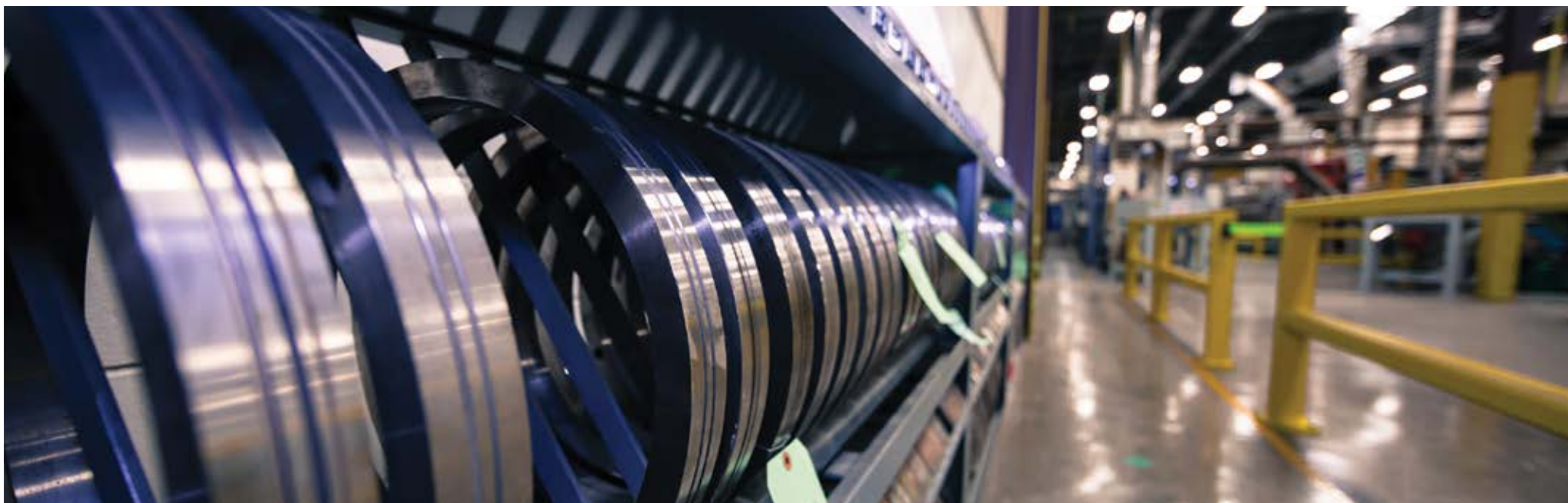
Pour en savoir plus sur les travaux visant à quantifier les émissions de GES et à élaborer des mesures et des cibles liées au climat qui sont alignées sur la science, consulter le volet « Mesures et objectifs » de la présente section.

Risques et débouchés liés à la transition

On entend par « risques et débouchés transitionnels » les forces en matière de réglementation, de marché, de technologie et de réputation qui naissent de la transition vers une économie carboneutre.

Le tableau 2 montre la compréhension actuelle qu'a la Monnaie des plus grands risques et débouchés transitionnels pour ses activités d'ici 2030 dans le cadre du scénario d'une hausse de 2 °C de la température mondiale, selon les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques de 2023 (voir la section précédente, « Gestion des risques »). Cette évaluation a également étudié ces mêmes risques et débouchés dans le cadre du scénario de base d'une augmentation des émissions de GES. Les cotes d'incidence et de probabilité du tableau indiquent l'importance relative de chaque risque et débouché dans le contexte de tous les autres risques et débouchés qui se présentent pour la Monnaie. Ces cotes se basent sur les définitions internes des niveaux de risque dans le GRE de la Monnaie.

¹ Les données utilisées pour les scénarios de l'évaluation sont tirées de modèles de données de la Banque du Canada et du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ainsi que de projections sur les répercussions physiques des changements climatiques fondées sur une mise en échelle de données modélisées du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).



L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Tableau 2. Sous-ensemble des risques et débouchés transitionnels pour la Monnaie d'ici les années 2030 pour un scénario de hausse de 2 °C

RISQUES TRANSITIONNELS	INCIDENCE ESTIMÉE	PROBABILITÉ ESTIMÉE	MESURES
CIBLE DE CARBONEUTRALITÉ - L'objectif de carboneutralité pour le secteur des pièces de circulation d'ici 2030 nécessitera des investissements en immobilisations et des changements opérationnels.			
	Modérée	Assez probable	- Le secteur des pièces de circulation travaille à l'élaboration de sa feuille de route pour la décarbonation afin d'atteindre la cible de la Monnaie d'ici 2030. - La Monnaie a déjà repéré des options d'énergie à faible empreinte carbone pour ses installations.
PRIX DU CARBONE - La Monnaie repose sur des intrants de production dont le prix lié au carbone pourrait augmenter. La taxe sur le carbone pour les modes de transport et le chauffage fonctionnant au diesel va augmenter.			
	Modérée	Probable	- La Monnaie est sur la bonne voie pour atteindre la carboneutralité pour le secteur des pièces de circulation d'ici 2030. - La Monnaie entrevoit des occasions de collaborer avec ses partenaires commerciaux afin de réduire ses émissions de GES de portée 3 et ses coûts liés au carbone.
COMPÉTITION POUR LES RESSOURCES ET LES MARCHÉS - La plupart des métaux et minéraux utilisés par la Monnaie vont faire l'objet d'une plus grande demande par des entreprises de technologies à faibles émissions de carbone (p. ex., énergie solaire photovoltaïque, batteries pour véhicules électriques).			
	Modérée	Probable	- La Monnaie a établi de solides relations avec ses fournisseurs en métaux et en minéraux au Canada et à l'étranger. - Grâce à ses avantages concurrentiels considérables, la Monnaie a démontré sa résilience face aux changements radicaux sur le marché, comme lors de la pandémie de COVID-19.
DÉBOUCHÉS TRANSITIONNELS	INCIDENCE ESTIMÉE	PROBABILITÉ ESTIMÉE	MESURES
DEMANDE GRANDISSANTE POUR LES PRODUITS À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE - La clientèle va pencher de plus en plus pour les produits à faibles émissions de carbone.			
	Faible	Probable	- La Monnaie est déjà fière de la faible empreinte carbone de ses produits. Elle possède une affinerie d'or et d'argent parmi les plus avancées au monde, et presque tout l'or qu'elle utilise provient du Canada. - La Monnaie est une chef de file technologique dans le domaine de l'affinerie des métaux précieux et du monnayage. Elle est titulaire de plusieurs brevets de production utilisant peu de ressources, ce qui témoigne d'une forte culture d'innovation. L'organisation est ainsi bien placée pour cerner et adopter d'autres pratiques écoefficientes.
APPUI RENOUVÉ DU GOUVERNEMENT - Le gouvernement du Canada encourage les entreprises qui contribuent à l'atteinte de ses cibles de réduction de carbone.			
	Modérée	Probable	- La Monnaie a des assises solides comme chef de file en matière de durabilité, y compris en ce qui concerne les changements climatiques. - La Monnaie a le potentiel de soutenir la décarbonation du secteur minier et du secteur des métaux au Canada en travaillant avec ses fournisseurs de métaux et de minéraux, offrant ainsi une valeur ajoutée à l'économie canadienne.
HAUSSE DE LA DEMANDE DE PRODUITS D'INVESTISSEMENT À TITRE DE CLASSE D'ACTIFS RÉSILIENTS - Avec la hausse des perturbations socioéconomiques liées aux changements climatiques, la demande d'actifs sécuritaires et résilients pourrait augmenter (p. ex. les produits d'investissement en or).			
	Modérée	Assez probable	Le secteur de l'or canadien jouit d'un statut unique qui lui permet de tirer avantage de toute hausse potentielle de la demande au cœur d'un marché fluctuant et de perturbations socioéconomiques étant donnée la résilience relative des ressources et des industries de métaux du pays comparativement à celles des autres pays producteurs de métaux précieux.

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Risques physiques liés aux changements climatiques

Les changements dans les températures moyennes et extrêmes vont toucher les installations et les effectifs de la Monnaie, tout comme le secteur, les collectivités et les réseaux de distribution qui font partie de sa chaîne de valeur, au Canada comme à l'étranger, depuis les mines où sont extraits les minéraux jusqu'aux personnes qui achètent et utilisent les produits de la Monnaie.

Le tableau 3 ci-dessous résume les risques physiques qui vont le plus probablement toucher la Monnaie d'ici les années 2030 dans un scénario de hausse des températures de 2 °C, selon les résultats de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques de 2023 (voir le volet « Gestion des risques » pour en savoir plus sur les méthodes et les sources de données utilisées pour concevoir les scénarios).

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DE LA MONNAIE FACE AUX RISQUES PHYSIQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES GRÂCE À LA PLANIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS ET À LA GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Le processus de planification de la continuité des activités de la Monnaie se concentre sur la préparation de l'organisation à réagir à des événements perturbateurs afin de maintenir ou de rétablir rapidement les fonctions critiques de l'entreprise. Il s'agit d'une composante importante de la fonction globale de gestion des risques de l'entreprise.

La Monnaie a récemment effectué deux exercices de simulation portant sur un risque lié au climat pour ses installations de Winnipeg et d'Ottawa. Un groupe représentatif de professionnels et professionnelles des opérations et de l'entreprise a participé aux ateliers. C'était l'occasion d'effectuer des tests en lien avec certains des enjeux climatiques physiques cernés au cours de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques de 2023 et de discuter ensemble du niveau de préparation, d'intervention, de rétablissement et de résilience de la Monnaie face à de tels événements.

À la suite de ces exercices de simulation, l'entreprise a préparé des rapports d'action qui serviront de base à l'examen futur de ses plans de continuité des activités. Ces enjeux et les plans d'atténuation de la Monnaie pour y faire face continueront d'être étroitement surveillés au sein des registres des risques dans le cadre de ses processus de GRE.



L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Tableau 3. Sous-ensemble des risques et débouchés physiques pour la Monnaie dans les années 2030 pour un scénario de hausse de 2 °C

RISQUES PHYSIQUES	INCIDENCE ESTIMÉE	PROBABILITÉ ESTIMÉE	MESURES
RÉPERCUSSIONS INDIRECTES SUR LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT ET LA LOGISTIQUE EN RAISON DE CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES - La hausse des phénomènes climatiques extrêmes (p. ex. tempêtes, inondations, feux de forêt) risque d'occasionner des pertes, des perturbations ou des retards pour les fournisseurs.			
	Modérée	Probable	- La chaîne d'approvisionnement de la Monnaie est diversifiée. - Des systèmes de contrôle dans la gestion des stocks sont en place pour renforcer la résilience en cas de perturbations. La Monnaie a prouvé qu'elle pouvait faire face à l'adversité lorsque les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées pendant la pandémie de COVID-19 et les inondations sur la côte Ouest en 2021.
INTERRUPTION DES ACTIVITÉS POUR CAUSE DE DOMMAGES DIRECTS AUX INSTALLATIONS DE LA MONNAIE OU AUX INFRASTRUCTURES ENVIRONNANTES EN RAISON DE CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES - Les infrastructures physiques de la Monnaie (comme ses immeubles ou son stationnement) et les infrastructures environnantes (comme les routes et les services publics) pourraient être touchées directement par les phénomènes climatiques extrêmes (p. ex. des tempêtes, des inondations, des feux de forêt).			
	Élevée	Assez probable	- Des phénomènes climatiques extrêmes ont déjà touché Winnipeg et Ottawa ces dernières années, mais la Monnaie n'a pas souffert outre mesure des conséquences de ces événements. - L'entretien des actifs de la Monnaie, le travail à distance et autres pratiques de planification (p. ex. source d'électricité de secours) contribuent à amoindrir les risques d'interruption des activités.
HAUSSE DES RISQUES D'INCIDENTS AU TRAVAIL EN RAISON DE CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES - Le risque de blessures et de maladies pour les effectifs et les entrepreneurs externes pourrait être exacerbé par les conditions climatiques plus dangereuses.			
	Faible	Assez probable	- La Monnaie a bâti une solide culture de santé et de sécurité. - Le travail à distance pour le personnel administratif est une option pour réduire grandement le risque de blessures potentielles en cas de phénomènes climatiques extrêmes. - La Monnaie dispose de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation dans ses locaux pour réduire les effets de hausses potentielles de températures sur le personnel. Les activités à l'extérieur sont limitées.



L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Répercussions sur les activités, la stratégie et la planification financière de la Monnaie

L'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques n'a révélé aucun risque important à court terme lié aux changements climatiques, mais indique la probabilité d'une hausse dans la gravité de ces risques pour l'organisation d'ici les années 2030. Les résultats de l'évaluation guideront la Monnaie dans sa surveillance des enjeux climatiques émergents dans le cadre de sa planification stratégique et opérationnelle.

L'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques a d'ailleurs conclu que le profil général de risque de la Monnaie, tant pour les risques transitionnels que physiques, est faible. Cette conclusion ne signifie toutefois pas que l'organisation va échapper à des défis climatiques à moyen et à long terme. La Monnaie reconnaît donc l'importance d'avancer vers la décarbonation et d'améliorer sa résilience aux changements climatiques.

Stratégie de résilience de la Monnaie dans un scénario d'une hausse de 2 °C

Une constatation clé de l'évaluation des risques et débouchés liés aux changements climatiques de 2023 est que la Monnaie est résiliente aux changements climatiques dans un scénario d'une hausse des températures de 2 °C. Par exemple, dans le cadre de ses travaux avec des experts en vue d'élaborer ses premières cibles liées au climat qui sont alignées sur la science, l'entreprise a eu l'occasion de tester sa capacité à réduire ses émissions directes et indirectes de GES d'ici 2030 et 2050. Cela lui a permis de constater qu'elle est une organisation bien placée pour atteindre ses objectifs liés au climat grâce en partie à ses avantages concurrentiels, à son personnel et à ses systèmes de contrôle internes.

1- Importants avantages concurrentiels de la Monnaie :

La Monnaie est une chef de file technologique dans les secteurs du monnayage et de l'affinerie des métaux précieux. Sa solide culture d'innovation lui confère une position de choix pour maintenir cet avantage à l'aube des fluctuations de marché que pourraient engendrer les changements climatiques, et avec elles, la nécessité de faire évoluer les technologies et de transformer le secteur.

2- Personnel et systèmes de contrôle internes :

Grâce à ses effectifs et à ses systèmes de contrôle internes, la Monnaie a démontré sa capacité à s'adapter, à maintenir ses activités et à favoriser sa croissance alors même que les perturbations du marché étaient à leur comble. C'était le cas par exemple pendant la pandémie de COVID-19, lorsque la demande de pièces de monnaie a été touchée. Ces mêmes forces consolideront la résilience à long terme de l'organisation face aux changements climatiques.

4. MESURES ET OBJECTIFS

Mesures pour les émissions de GES de portée 1 et de portée 2

La Monnaie surveille ses sources directes d'émissions de GES de portée 1 et de portée 2 depuis près de dix ans. Par rapport à d'autres producteurs industriels, ses émissions directes de GES sont faibles grâce à l'utilisation de sources d'électricité à faibles émissions de carbone fournies par Manitoba Hydro et Hydro Ottawa. La plupart de ses émissions directes de GES sont issues du gaz naturel utilisé pour chauffer ses installations.

En 2024, La Monnaie a réalisé une analyse détaillée des options de réduction du carbone disponibles pour réduire ses émissions directes de GES à Winnipeg. L'entreprise a énoncé une liste de mesures prioritaires dans sa feuille de route pour la décarbonation du secteur des pièces de circulation et a élaboré des plans pour mettre en œuvre des améliorations visant la réduction du carbone en 2025. Pour en savoir plus sur ce plan, consulter le volet « Stratégie » de la présente section.

Consulter les pages 12-13 pour en savoir plus sur les émissions de GES de la Monnaie.



L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mesures pour les émissions de GES de portée 3

Les émissions de GES de portée 3 sont celles générées en amont et en aval dans la chaîne de valeur de la Monnaie, soit lors de l'extraction et de l'affinage des métaux précieux et des autres métaux utilisés dans le processus de fabrication des pièces ainsi que du transport de ces intrants jusqu'aux installations de l'organisation. Est aussi pris en compte le transport des produits de la Monnaie vers les consommateurs finaux.

En 2024, la Monnaie a achevé une étude en collaboration avec l'entreprise spécialisée tierce EnviroAccès afin d'estimer toutes ses sources d'émissions de GES de portée 3. La première étape de ce projet a été d'évaluer l'importance des diverses sources d'émissions de portée 3 afin de déterminer quelles catégories devraient être incluses dans les rapports et les cibles de l'entreprise. La Monnaie en a conclu que parmi toutes les sources possibles d'émissions indirectes de GES de portée 3, les sources d'émissions importantes comprenaient ses biens et services achetés, la production de carburant et de produits liés à l'énergie qu'elle consomme, le transport de produits à destination et en provenance de ses installations, les déplacements des membres du personnel et les voyages d'affaires.

Comme le montrent le tableau 4 et l'illustration 1, les biens et services qu'elle achète, en particulier les métaux précieux, constituent presque la totalité de ses émissions de portée 3. L'or est responsable à lui seul de plus de 89 % de ses émissions indirectes de GES, bien qu'il ne représente qu'environ 2 % des achats en poids de l'entreprise. Cela n'est guère surprenant puisque l'or représente un volume important des achats totaux de métaux de la Monnaie, et la production d'or est connue pour sa forte empreinte carbone en raison des besoins énergétiques élevés liés à l'extraction et à l'affinage du minerai d'or.

Tableau 4. Sommaire des émissions de GES de portée 3 de la Monnaie (niveaux de référence de 2023)

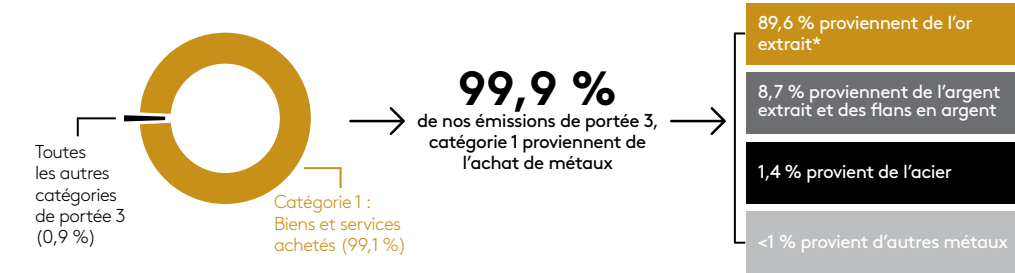
SOURCE DES ÉMISSIONS DE PORTÉE 3	t éq.CO ₂	% DES ÉMISSIONS DE PORTÉE 3	% DES ÉMISSIONS TOTALES
CAT 1 - Biens et services achetés	1 168 273	99,07 %	98,52 %
CAT 3 - Activités liées aux combustibles et à l'énergie	1 081	0,09 %	0,09 %
CAT 4 - Transport et distribution en amont	3 529	0,30 %	0,30 %
CAT 7 - Déplacements du personnel	2 027	0,17 %	0,17 %
CAT 9 - Transport et distribution en aval	3 047	0,26 %	0,26 %
Toutes les autres catégories de portée 3	1 298	0,11 %	0,11 %
TOTAL DES ÉMISSIONS DE PORTÉE 3	1 179 254		99,45 %

En comparaison, l'acier représente environ 90 % de ses achats en poids, mais n'est responsable que d'environ 1 % des émissions indirectes de GES de l'entreprise, en partie grâce à l'empreinte carbone relativement faible de l'acier canadien par rapport à celle des métaux précieux.

La Monnaie connaît depuis longtemps l'importance de travailler avec des fournisseurs d'or qui adoptent des pratiques de production responsables sur les plans social et environnemental. Par exemple, presque tout l'or qu'elle affine provient de mines canadiennes. On sait que l'or canadien a une empreinte carbone beaucoup plus faible que celle de l'or provenant d'ailleurs dans le monde, ce qui donne déjà à la Monnaie un avantage concurrentiel important relativement au rendement carbone. En examinant les objectifs liés au climat de ses principaux fournisseurs d'or, la Monnaie est encouragée par leur niveau d'engagement à réduire leurs émissions de GES et à divulguer les risques liés au climat.

Cependant, la Société est consciente que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et elle prévoit collaborer activement avec ses fournisseurs à ce sujet.

Illustration 1. Répartition de la contribution des métaux achetés aux émissions de GES de portée 3 de la Monnaie



* À l'heure actuelle, aucune émission de portée 3 n'est attribuée à l'or recyclé puisque les émissions connexes ne sont liées qu'à la première utilisation de l'or. Le traitement et l'affinage de l'or recyclé sont reflétés dans les émissions de portées 1 et 2 de la Monnaie.

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CIBLES

Le Conseil d'administration a approuvé le Plan d'engagement et d'action relatif aux facteurs ESG de la Monnaie en juin 2022 et son ambitieux objectif d'« atteindre la carboneutralité pour le secteur des pièces de circulation d'ici 2030 ». La Monnaie souhaite également atteindre la carboneutralité d'ici 2050, conformément aux objectifs du gouvernement du Canada en matière de changements climatiques.

En collaboration avec les experts en changement climatique et en stratégie chez PwC, la Monnaie a traduit ces deux objectifs en cibles transparentes et réalisables qui sont alignées sur la science.

En ce qui a trait aux émissions de GES de portée 1 et de portée 2, nous nous engageons à réduire nos émissions directes de GES de 42 % d'ici 2030 et de 95 % d'ici 2050 comparativement aux niveaux de référence de 2023. Comme le montrent les illustrations 2 et 3, ces cibles sont à la portée de l'entreprise, et elle a déjà élaboré des plans concrets de réduction des émissions de GES. Elle compte atteindre ces cibles par la mise en œuvre de sa feuille de route pour la décarbonation du secteur des pièces de circulation, qui réduira presque entièrement les émissions directes des installations de Winnipeg. Outre le secteur des pièces de circulation, la Monnaie collabore avec ses partenaires du gouvernement fédéral afin d'évaluer les options en matière d'énergie renouvelable dans le cadre du Programme d'acquisition de services énergétiques pour les installations de la Monnaie à Ottawa.

La Société a déjà réalisé des investissements en immobilisations à Winnipeg en 2024, et d'autres investissements ont été prévus au budget pour 2025 et au-delà.

Figure 2. Trajectoire prévue des émissions de GES de portée 1 et de portée 2 d'ici 2030

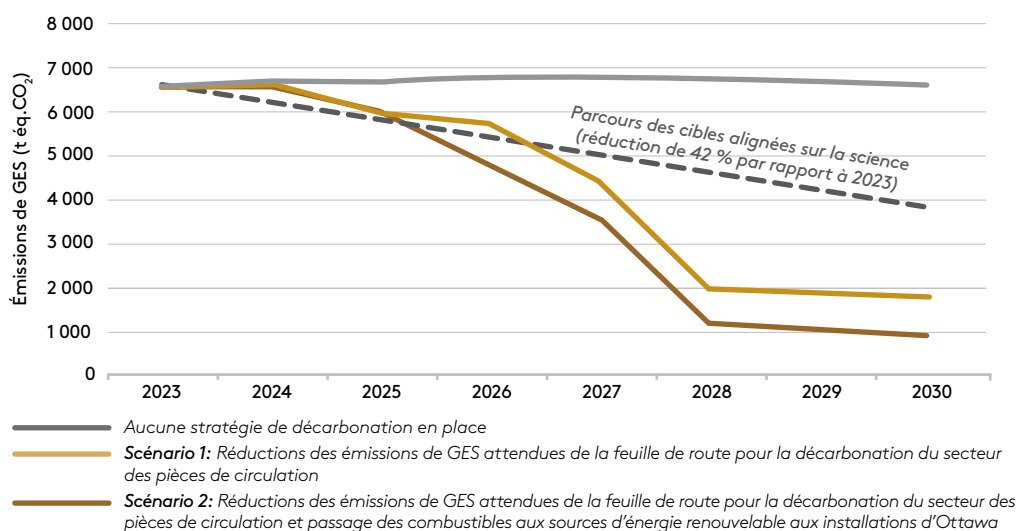
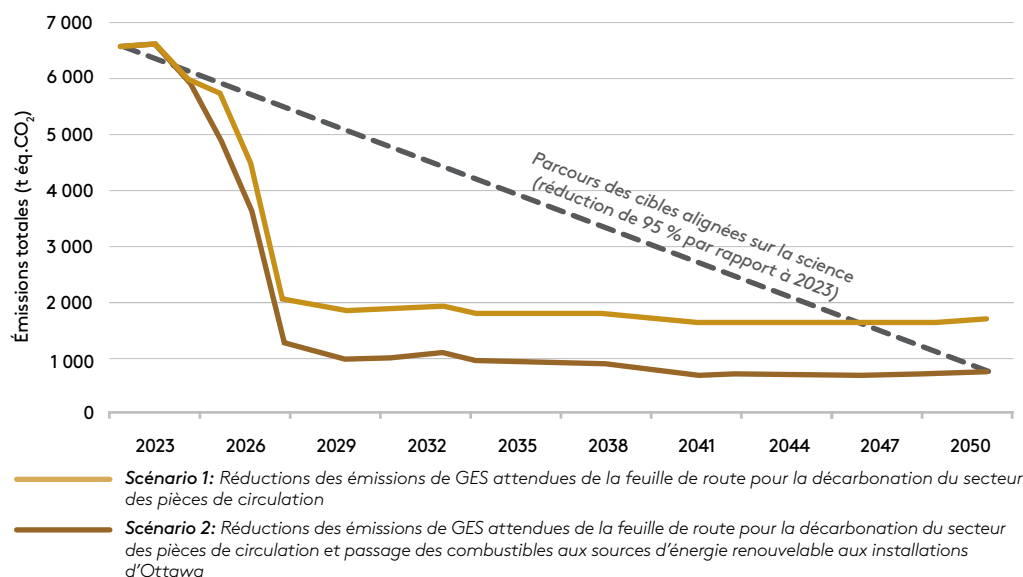


Illustration 3. Trajectoire prévue des émissions de GES de portée 1 et de portée 2 d'ici 2050



En ce qui a trait aux émissions de GES de portée 3, nous nous engageons à réduire nos émissions de portée 3 provenant des biens et services achetés de 95 % d'ici 2050 comparativement aux niveaux de référence de 2023. La Monnaie compte atteindre cet objectif grâce à une participation active des fournisseurs, en augmentant l'utilisation de l'or recyclé et d'autres métaux et en explorant d'autres solutions à faible empreinte carbone (p. ex. des modes de transport à faible empreinte carbone).

En ce qui concerne ses fournisseurs d'or, elle a décidé d'adopter une cible de mobilisation des fournisseurs comme outil pour surveiller et gérer activement les risques transitionnels liés au climat qui sont associés à ses achats d'or et au rendement en matière de décarbonation de ses partenaires et de ses achats d'or. Les cibles de mobilisation des fournisseurs font partie intégrante des normes de production de rapports sur les changements climatiques qui sont alignées sur la science, comme l'initiative Science Based Targets (SBTi).

La Monnaie est encouragée par le fait que ses quatre principaux fournisseurs d'or se sont tous engagés à réduire d'au moins 30 % leurs émissions directes de GES d'ici 2030. À l'avenir, elle mobilisera activement ses fournisseurs d'or pour connaître et suivre leurs plans de réduction des émissions de GES, et elle cherchera des occasions de collaborer avec les membres du secteur en faveur de la décarbonation. De plus, **la Monnaie s'engage à ce que les fournisseurs qui contribuent à 67 % de ses émissions indirectes de GES (portée 3) liées à l'achat de biens et de services se fixent des cibles alignées sur la science d'ici 2030.**

L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

COMPRENDRE LES ENGAGEMENTS ENVERS LA DÉCARBONATION DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'OR DE LA MONNAIE

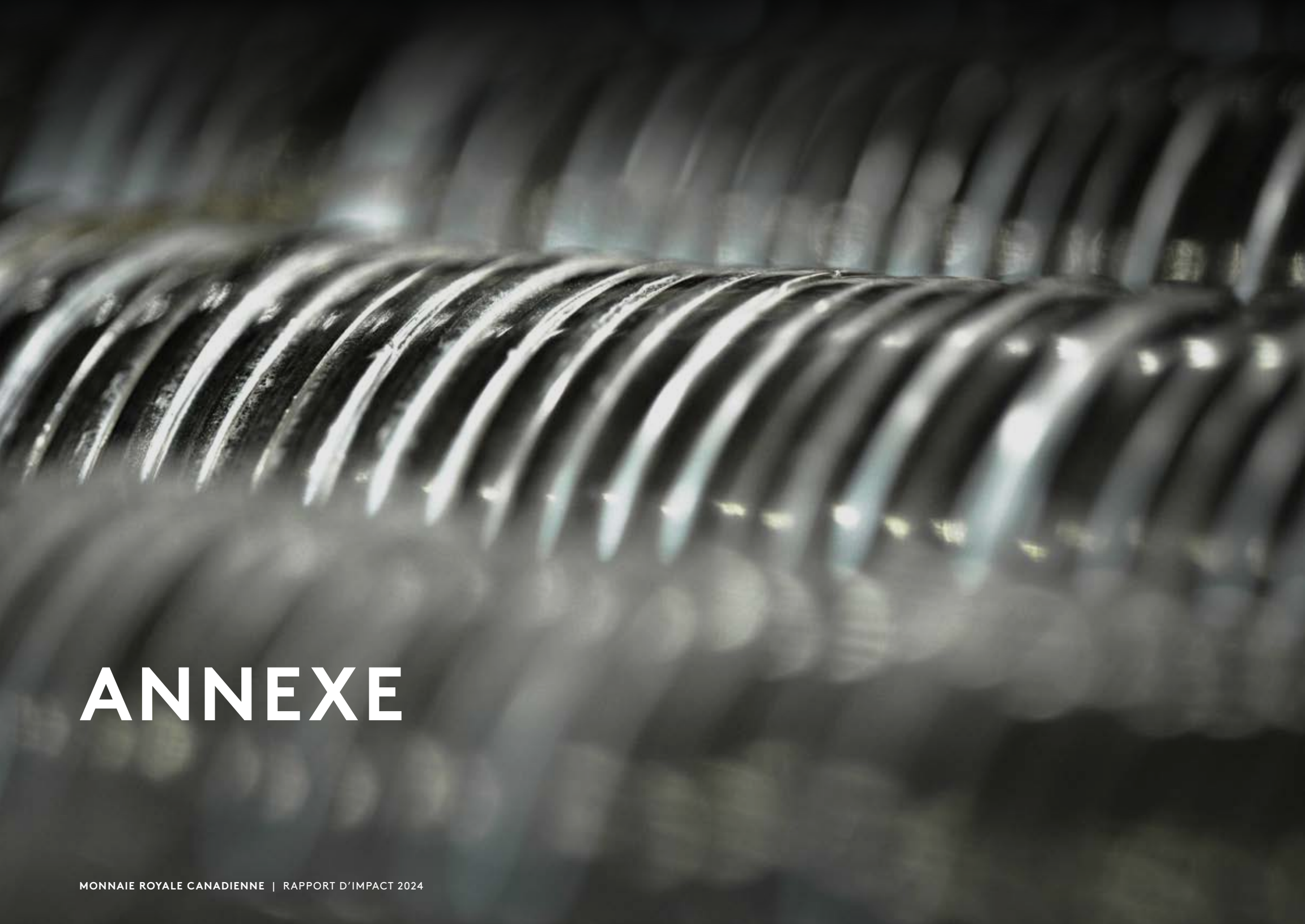
La plupart des émissions de GES associées à la production d'or sont liées aux opérations d'extraction de l'or, plus particulièrement à l'utilisation d'électricité et de carburant. En 2021, les membres du World Gold Council se sont engagés à rendre compte de leurs positions et de leurs progrès relativement aux risques liés au climat, conformément aux recommandations du GIFCC.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement de la Monnaie, ses quatre principaux fournisseurs d'or ont tous adopté des cibles liées au climat qui sont alignées sur la science et se sont engagés à réduire leurs émissions directes de GES d'au moins 30 % d'ici 2030. Ensemble, ces entreprises représentent environ 75 % des émissions indirectes de GES de portée 3 de l'entreprise. Deux d'entre elles ont également adopté des cibles de carboneutralité à long terme d'ici 2050.

Tableau 5. Aperçu de l'incidence des quatre principaux fournisseurs d'or de la Monnaie sur son profil global d'émissions de GES

FOURNISSEUR	ÉMISSIONS DE PORTÉE 3 (t éq. CO ₂)	% DES ÉMISSIONS DE GES DE PORTÉE 3 DE LA MONNAIE	COUVERTURE DES ÉMISSIONS TOTALES	CIBLE LIÉE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
FOURNISSEUR 1	609 717	52 %	52 %	Réduction de 30 % des émissions de portées 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2021
FOURNISSEUR 2	105 349	9 %	61 %	Réduction de 32 % des émissions de portées 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2018 Réduction de 30 % des émissions de portée 3 d'ici 2030 par rapport à 2019
FOURNISSEUR 3	71 131	6 %	67 %	Réduction de 30 % des émissions de portées 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2020
FOURNISSEUR 4	88 673	8 %	75 %	Réduction absolue de 30 % des émissions de portées 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2020



A close-up, macro photograph of a metal spiral spring, likely from a mechanical watch. The spring is made of polished metal, showing bright highlights and deep shadows in its coils. The background is dark and heavily blurred, creating a bokeh effect with out-of-focus light spots.

ANNEXE

TABLEAU DE L'INDICE SASB

INDICE DE LA SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD (SASB)

Le Rapport d'impact 2024 contient des renseignements conformes aux recommandations du SASB pour l'industrie des métaux et de l'exploitation minière. L'indice ci-dessous répertorie les informations relatives à chaque mesure comptable du SASB – soit dans le Rapport d'impact 2024, dans les tableaux des mesures de rendement ESG ou soit au moyen de liens vers d'autres sources, au besoin. Certains indicateurs sont accompagnés d'un court énoncé qualitatif.

SUJET	MESURE COMPTABLE	CODE	UNITÉ DE MESURE	DONNÉES POUR 2024 OU PAGE
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	Émissions globales brutes de portée 1	EM-MM-110a.1	Tonnes métriques (t) d'éq.CO ₂	5 548
	Pourcentage couvert par les réglementations limitant les émissions		Pourcentage (%)	Sans objet
	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de portée 1, les objectifs de réduction des émissions et une analyse des performances par rapport à ces objectifs	EM-MM-110a.2	S.O.	Consulter la section 6 (pages 22-33).
QUALITÉ DE L'AIR	Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) CO, (2) NO _x (à l'exclusion du N ₂ O), (3) SO _x , (4) particules en suspension (PM ₁₀), (5) mercure, (6) plomb et (7) composés organiques volatils (COV)	EM-MM-120a.1	Tonnes métriques (t)	(1) CO = 25,57 (2) NO _x (à l'exclusion du N ₂ O) = 31,36 (3) SO _x = 0,28 (4) particules en suspension (PM ₁₀) = 8,05 (5) mercure = 0,004 (6) plomb = 0,02 (7) composés organiques volatils (COV) = 0,13
GESTION DE L'ÉNERGIE	(1) Énergie totale consommée	EM-MM-130a.1	Gigajoules (GJ)	244 189
	(2) Pourcentage en électricité du réseau		Pourcentage (%)	Actuellement, la Monnaie ne consomme que de l'électricité provenant du réseau (100 %). Il en restera ainsi à moins que la Monnaie ne décide de se tourner vers une forme d'énergie renouvelable.
	(3) Pourcentage en énergie renouvelable		Pourcentage (%)	Actuellement, la Monnaie ne consomme que de l'électricité provenant du réseau (0 % renouvelable). Il en restera ainsi à moins que la Monnaie ne décide de se tourner vers une forme d'énergie renouvelable.
GESTION DE L'EAU	(1) Total d'eau douce prélevée, (2) Total d'eau douce consommée, pourcentage de chaque total dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	EM-MM-140a.1	Mètres cubes (m ³), Pourcentage (%)	(1) Volume total d'eau consommée (mesurée) = 251 419 (2) Les activités de la Monnaie à Ottawa et à Winnipeg sont approvisionnées par leur réseau d'approvisionnement en eau municipal respectif. L'eau consommée est mesurée et facturée pour chaque installation. Aucune des municipalités ne se trouve dans des régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé.
	Nombre d'incidents de non conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de qualité de l'eau	EM-MM-140a.2	Nombre	8 (limites des règlements municipaux)

TABLEAU DE L'INDICE SASB

SUJET	MESURE COMPTABLE	CODE	UNITÉ DE MESURE	DONNÉES POUR 2024 OU PAGE
GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES	Poids total des déchets non minéraux produits	EM-MM-150a.4	Tonnes métriques (t)	161
	Poids total des résidus miniers produits	EM-MM-150a.5	Tonnes métriques (t)	La Monnaie n'exploite pas d'installation de stockage des résidus miniers.
	Poids total des stériles produits	EM-MM-150a.6	Tonnes métriques (t)	Les opérations de la Monnaie ne produisent pas de stériles.
	Poids total des déchets dangereux produits	EM-MM-150a.7	Tonnes métriques (t)	1 438
	Poids total des déchets dangereux recyclés	EM-MM-150a.8	Tonnes métriques (t)	478
	Nombre d'incidents importants liés à la gestion des matières dangereuses et des déchets	EM-MM-150a.9	Nombre	0
	Description des politiques et des procédures de gestion des déchets et des matières dangereuses pour les activités actives et inactives	EM-MM-150a.10	S.O.	Consulter la section 3 (page 12) qui traite <u>des initiatives environnementales de la Monnaie.</u>
RÉPERCUSSIONS SUR LA BIODIVERSITÉ	Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	EM-MM-160a.1	S.O.	Consulter la section 3 (page 12) qui traite <u>des initiatives environnementales de la Monnaie.</u>
	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide est : (1) supposé se produire, (2) activement modéré, et (3) en cours de traitement ou d'assainissement	EM-MM-160a.2	Pourcentage (%)	Sans objet : La Monnaie n'exploite pas de sites miniers où le drainage rocheux acide est : (1) supposé se produire, (2) activement modéré et (3) en cours de traitement ou d'assainissement.
	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou accueillant l'habitat d'espèces menacées	EM-MM-160a.3	Pourcentage (%)	Sans objet : La Monnaie n'exploite pas d'installation minière.
SÉCURITÉ, DROITS DE LA PERSONNE ET DROITS DE LA POPULATION AUTOCHTONE	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de zones de conflit	EM-MM-210a.1	Pourcentage (%)	Sans objet : La Monnaie ne possède ni n'exploite de réserves de minéraux.
	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de terres autochtones	EM-MM-210a.2	Pourcentage (%)	Sans objet : La Monnaie ne possède ni n'exploite de réserves de minéraux.
	Discussion sur les processus de mobilisation et les pratiques de diligence raisonnable concernant le respect des droits de la personne, des droits des peuples autochtones et des opérations dans les zones de conflit	EMM-210a.3	S.O.	Consulter les sections 4 et 5 (pages 14-21) qui traitent <u>des initiatives de la Monnaie en lien avec les facteurs sociaux et la gouvernance.</u>

TABLEAU DE L'INDICE SASB

SUJET	MESURE COMPTABLE	CODE	UNITÉ DE MESURE	DONNÉES POUR 2024 OU PAGE
RELATIONS COMMUNAUTAIRES	Discussion sur les processus visant à gérer les risques et opportunités associés aux droits et intérêts communautaires	EM-MM-210b.1	S.O.	Consulter les sections 4 et 5 (pages 14-21) qui traitent <u>des initiatives de la Monnaie en lien avec les facteurs sociaux et la gouvernance.</u>
	(1) Nombre et (2) durée des retards non techniques	EM-MM-210b.2	Nombre, Jours	0,0
RELATIONS DE TRAVAIL	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par une convention collective	EM-MM-310a.1	Pourcentage (%)	64 %
	(1) Nombre et (2) durée des grèves et des grèves patronales	EM-MM-310a.2	Nombre, Jours	0,0
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS	(1) Taux d'incidence total	EM-MM-320a.1	Taux	Le taux d'incidence total de la Mine Safety and Health Administration ne s'applique pas aux activités de la Monnaie. Le taux de fréquence et le taux de gravité des blessures entraînant un arrêt de travail de la Monnaie sont présentés dans les mesures du rendement ESG de la Monnaie à la page 42.
	(2) Taux de mortalité		Taux	0
	(3) Taux de fréquence des presque-accidents (NMFR)		Taux	Le taux de fréquence des quasi-accidents de la Mine Safety and Health Administration ne s'applique pas aux activités de la Monnaie. Le taux de fréquence et le taux de gravité des blessures entraînant un arrêt de travail de la Monnaie sont présentés dans les mesures du rendement ESG de la Monnaie à la page 42.
	(4) Moyenne des heures de formation à la santé, à la sécurité et aux interventions en cas d'urgence pour (a) les employés permanents et (b) les employés contractuels		Heures	(a) employés permanents : 3,83 (b) employés contractuels : non disponible
ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET TRANSPARENCE	Description du système de gestion visant à prévenir la corruption sur toute la chaîne de valeur	EM-MM-510a.1	S.O.	Consulter la section 5 (page 18) ou voir <u>les initiatives de gouvernance de la Monnaie</u> . Le principal objectif du programme de lutte contre la corruption de la Monnaie est de réduire les risques de corruption au sein de la Ligne des pièces de circulation étrangères. Le programme appuie le Code d'éthique et de conduite de la Monnaie, qui interdit toutes les formes de pots-de-vin, et favorise le respect de la <i>Loi sur la corruption d'agents publics étrangers</i> .
	Production dans des pays figurant dans les 20 derniers rangs de l'indice des perceptions de la corruption établi par Transparency International	EM-MM-510a.2	Tonnes métriques (t) vendables	0 Toutes les activités de production de la Monnaie ont lieu au Canada.

TABLEAU DE L'INDICE SASB

SUJET	MESURE COMPTABLE	CODE	UNITÉ DE MESURE	DONNÉES POUR 2024 OU PAGE
GESTION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES RÉSIDUS	Tableau d'inventaire des installations de stockage des résidus miniers : (1) nom de l'installation, (2) emplacement, (3) statut de propriété, (4) statut opérationnel, (5) méthode de construction, (6) capacité de stockage maximale autorisée, (7) quantité actuelle de résidus miniers stockés, (8) classification des conséquences, (9) date de l'examen technique indépendant le plus récent, (10) conclusions matérielles, (11) mesures d'atténuation, (12) Plan de préparation et d'intervention d'urgence (PPIU) spécifique au site	EM-MM-540a.1	Divers	Sans objet : La Monnaie ne possède pas d'inventaire des installations de stockage des résidus miniers, car elle n'exploite pas ce type d'installations.
	Résumé des systèmes de gestion des résidus et de la structure de gouvernance utilisés pour surveiller et maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus miniers	EM-MM-540a.2	S.O.	Sans objet : La Monnaie ne possède pas de système de gestion des résidus miniers ni de structure de gouvernance servant à surveiller et à maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus miniers étant donné qu'elles ne font pas partie de ses activités.
	Approche pour l'élaboration des plans de préparation et d'intervention d'urgence (PPIU) pour les installations de stockage des résidus miniers	EM-MM-540a.3	S.O.	Sans objet : Les plans de préparation et d'intervention d'urgence de la Monnaie n'incluent aucun élément pour les installations de stockage des résidus miniers étant donné qu'elles ne font pas partie de ses activités.
MESURES D'ACTIVITÉS	Production de (1) minerais métalliques et de (2) produits métalliques finis	EM-MM-000.A	Tonnes métriques (t) vendables	(1) Minerais métalliques : 7,39 Or (Au) affiné : 4,81 Argent (Ag) affiné : 2,58 (2) Produits métalliques finis : 16,77 Produits d'investissement en or (Au) : 0,57 Produits d'investissement en argent (Ag) : 15,6 Produits d'investissement en platine (Pt) : 0,03 Produits numismatiques en or (Au) : 0,015 Produits numismatiques en argent (Ag) : 0,558 Produits numismatiques en platine (Pt) : 0,001
	Nombre total de membres du personnel	EM-MM-000.B	Nombre	1 098

MESURES DU RENDEMENT ESG

PILIER	INDICATEUR	MESURE	UNITÉ DE MESURE	2022	2023	2024
FACTEURS ÉCONOMIQUES	Dépenses d'approvisionnement	Dépenses gérables auprès des fournisseurs au Canada	Pourcentage (%)	65	67	75
	Rendement financier	Produits d'investissement en or (Au)	M oz	1,49	0,99	0,57
		Or (Au) affiné	M oz	5,07	5,71	4,81
		Produits numismatiques en or (Au)	M oz	0,013	0,016	0,015
		Produits d'investissement en argent (Ag)	M oz	37,1	24,8	15,6
		Argent (Ag) affiné	M oz	2,68	2,24	2,58
		Produits numismatiques en argent (Ag)	M oz	0,577	0,548	0,558
		Produits d'investissement en platine (Pt)	M oz	0,04	0,03	0,03
		Produits numismatiques en platine (Pt)	M oz	0,001	0,001	0,001
		Nouvelles pièces canadiennes vendues aux institutions financières et autres	M de pièces	336,5	248	240,5
		Produits des activités ordinaires (en millions)	M\$ CA	3 282,58	2 161,97	1 283,63
	Satisfaction de la clientèle	Taux de recommandation net (commerce grand public)	-100 à +100	66,8	66,4	66,2
		Taux de satisfaction globale (commerce interentreprises)	0 à 10	8,6	9,1	8,9

MESURES DU RENDEMENT ESG

PILIER	INDICATEUR	MESURE	UNITÉ DE MESURE	2022	2023	2024
FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX	Gestion des déchets	Déchets détournés des sites d'enfouissement	Pourcentage (%)	S.O.	S.O.	54,4
		Poids de l'acier recyclé	Tonnes métriques (t)	2 819	1 577	2 296
		Poids des déchets dangereux produits	Tonnes métriques (t)	1 128	1 312	1 438
		Poids des déchets dangereux recyclés	Tonnes métriques (t)	449	681	478
	Gestion de l'eau	Volume total d'eau consommée (facturée)	Mètres cubes (m³)	246 341	223 236	251 419
	Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Portée 1	Tonnes (t) d'éq.CO ₂	6 091	6 047	5 548
		Portée 2	Tonnes (t) d'éq.CO ₂	373	383	479
FACTEURS SOCIAUX*	Composition de la main-d'œuvre	Nombre total de membres du personnel	Nombre	1 189	1 147	1 098
		30 ans et moins	Nombre	97	93	76
		De 30 à 50 ans	Nombre	732	690	639
		Plus de 50 ans	Nombre	360	364	383

*Le gouvernement du Canada a honoré son engagement à faire des nominations transparentes et fondées sur le mérite pour veiller à ce que les personnes de toutes les identités de genre, les peuples autochtones, les minorités visibles, les personnes handicapées et d'autres groupes minoritaires soient représentés dans les postes de direction.

MESURES DU RENDEMENT ESG

PILIER	INDICATEUR	MESURE	UNITÉ DE MESURE	2022	2023	2024
FACTEURS SOCIAUX	Représentation au sein de la main d'œuvre	Diversité de genre au sein de la direction	Pourcentage (%)	33,3	25	25
		Diversité raciale au sein de la direction	Pourcentage (%)	22,2	25	25
		Haute direction – Autochtones	Pourcentage (%)	0	0	0
		Haute direction – Personnes en situation de handicap	Pourcentage (%)	4,4	6,7	6,5
		Haute direction – Membres des minorités visibles	Pourcentage (%)	17,8	17,8	17,4
		Haute direction – Femmes	Pourcentage (%)	35,6	40	41,3
		Effectifs globaux – Autochtones	Pourcentage (%)	4,5	4,5	4,4
		Effectifs globaux – Personnes en situation de handicap	Pourcentage (%)	5,1	5,3	4,8
		Effectifs globaux – Membres des minorités visibles	Pourcentage (%)	27,1	25,8	26,4
		Effectifs globaux – Femmes	Pourcentage (%)	32,1	32,6	32,8
	Mobilisation	Taux de roulement du personnel	Pourcentage (%)	7,99	12,09	6,49
		Membres du personnel qui sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que la Monnaie est une entreprise respectueuse de l'environnement	Pourcentage (%)	57	59	60
		Membres du personnel qui ont suivi la formation sur le Code de conduite	Nombre	332	107	1 067 (nouvelle formation débutée)
		Résultats du sondage sur la mobilisation du personnel	0 à 5	3,64	3,73	3,74
		Taux de participation au sondage sur la mobilisation	Pourcentage (%)	75	79	80

MESURES DU RENDEMENT ESG

PILIER	INDICATEUR	MESURE	UNITÉ DE MESURE	2022	2023	2024
FACTEURS SOCIAUX	Relations de travail	Griefs déposés	Nombre	57	28	38
		Griefs en cours	Nombre	26	2	27
	Congé parental	Nombre de membres du personnel en congé parental	Nombre	10	20	19
	Efforts philanthropiques et communautaires	Montant donné à des causes philanthropiques ou dépensées pour celles-ci	M\$ CA	1,6	1,3	0,3
	Santé et sécurité	Taux de fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail	Taux	1,57	1,83	1,79
		Taux de gravité des blessures entraînant un arrêt de travail	Taux	10,3	23,29	7,17
FACTEURS DE GOUVERNANCE	Droits de la personne	Nombre de plaintes relatives aux droits de la personne	Nombre	0	0	0
	Rémunération des cadres supérieurs	Ratio de rémunération présidente-personnel	Présidente : salaire moyen	4,85 : 1	4,77 : 1	4,57 : 1
	Divulgence d'actes répréhensibles	Nombre de signalements reçus (plusieurs allégations peuvent être faites dans le cadre d'une même divulgation)	Nombre	0	0	0
	Sensibilisation à la cybersécurité	Membres du personnel qui ont participé à des séances de sensibilisation sur la cybersécurité	Nombre	1 042	1 071	1 020

**SIÈGE SOCIAL ET
USINE D'OTTAWA**

Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G8
613-993-3500

USINE DE WINNIPEG

Monnaie royale canadienne
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7
204-984-1144

